RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023
ASSOCIATION ALTHÉA

© Guillaume MADEC -Technowest Logement Jeunes

ALTHÉA Siège Social
21 Chemin des Châtelets
61000 ALENÇON
Tél : 02 33 15 20 00

Édito

Au travers de ce rapport annuel, vous découvrirez l'ensemble des activités et actions menées par l'association ALTHÉA au cours de l'année 2023.

L'année 2023 a montré un ralentissement général de l'activité en faveur des jeunes travailleurs avec un taux d'occupation moyen au plus bas depuis 5 ans. Cela s'explique en partie par des évolutions dans les rythmes de cursus proposés par les centres de formation, par l'évolution du profil des jeunes, qui présentent des difficultés sociales toujours plus prégnantes, pas toujours compatible avec les missions d'une résidence Habitat Jeunes, et par le développement d'une offre plus importante de logements dans certaines communes, par des particuliers qui ont bénéficié des aides à la pierre, ou des bailleurs sociaux. Enfin, l'association doit lancer un plan de rénovation de ses logements sur Alençon afin de maintenir une offre de logements de qualité.

En ce qui concerne l'accueil des publics étrangers, l'année 2023 s'est avérée plutôt intense en termes d'activité, avec des taux de rotation du public accueilli toujours plus élevés, que ce soit au niveau des demandeurs d'asiles, des réfugiés ou encore des mineurs non accompagnés. Le Centre Provisoire d'Hébergement a connu sa première année d'exploitation complète et nous avons mis un terme à l'accueil des déplacés ukrainiens que nous avions réalisé pendant près d'un an et demi, afin de nous recentrer sur nos publics cibles.

L'année 2023 a été une année particulièrement difficile d'un point de vue financier, avec une augmentation importante des charges, liée aux conséquences de la guerre en Ukraine et à l'inflation, et ce même si nous avons pu bénéficier d'aides partielles de l'État pour y faire face.

Notre association souhaite continuer à s'inscrire dans une démarche très locale, en mettant nos savoir-faire, nos capacités d'adaptation et d'innovation, au profit des publics jeunes et des publics fragiles.

Sommaire

Édito 1
L'association ALTHÉA 4
Gouvernance 4
Chiffres clés 2023 6
Rapport social 7
Pôle Habitat Jeunes 9
- **Les missions du pôle Habitat Jeunes** 9
- **L'équipe Habitat Jeunes** 10
- **L'activité Habitat Jeunes** 10

Pôle Accueil des étrangers 19
- **Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) :** 19
  - **Les missions des CADA** 19
  - **L'équipe CADA** 20
  - **L'activité des CADA** 20
- **Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) :** 37
  - **Les missions du CPH** 37
  - **L'équipe du CPH** 37
  - **L'activité CPH** 38
- **L'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) :** 44
  - **Les missions du pôle MNA** 44
  - **L'équipe MNA** 44
  - **L'activité MNA** 45
- **L'accueil des déplacés ukrainiens :** 49
  - **Les missions du pôle déplacés ukrainiens** 49
  - **L'équipe déplacés ukrainiens** 49
  - **L'activité déplacés ukrainiens** 49

Résumé financier 50
- **Les résultats nets par activité :** 50
- **Le bilan actif :** 51
- **Les évènements post clôture :** 53

GLOSSAIRE 54

L'association ALTHÉA

ALTHÉA est une association déclarée à vocation sociale et désintéressée qui a pour objet d'accueillir, d'héberger, de soutenir et d'accompagner, des jeunes, des personnes vulnérables, et notamment des jeunes, des mineurs non accompagnés, des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale, dans le respect de ses valeurs fondatrices que sont l'humanisme, la solidarité, la bienveillance et l'éthique.

Deux grands pôles d'activité :

- Le pôle Habitat Jeunes
  Héberge et accompagne des jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité, (apprentis, salariés, jeunes en formation) et de jeunes étudiants.

- Le pôle Accueil des étrangers
  Regroupe plusieurs activités, à savoir :
  - La gestion de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) ;
  - La gestion d'un Centre Provisoire d'hébergement (CPH) ;
  - L'accompagnement et l'hébergement de jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA).

ALTHÉA est Implantée dans 2 régions – 3 départements :

- Normandie (Calvados – Orne)
- Pays de la Loire (Sarthe)

Unique acteur privé de gestion de Foyers Jeunes Travailleurs dans l'Orne.

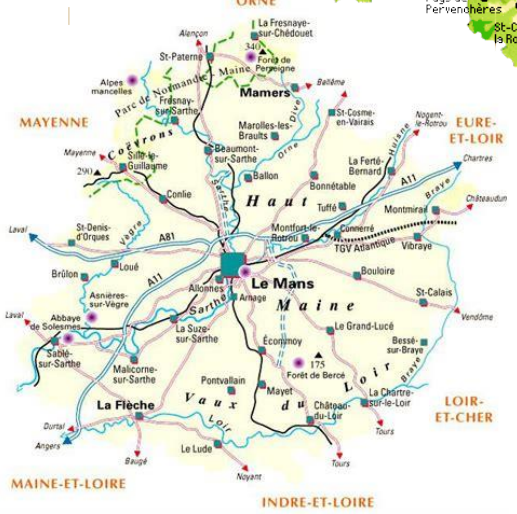

Premier gestionnaire d'un Centre Provisoire d'Hébergement dans l'Orne à destination des bénéficiaires de la protection internationale.

Opérateur historique de gestion de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

Gouvernance

L'Association est administrée par un Conseil d'Administration bénévole qui se réunit au moins deux fois par an, composé de 11 membres élus pour trois ans par l'Assemblée Générale. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus, pour gérer, diriger et administrer l'Association.

Madame Christine ROIMIER en est l'actuelle Présidente, et ce depuis 2012, date à laquelle elle a succédé à Monsieur Guy MAUGER. La Présidente assure la gestion quotidienne de l'Association. Elle agit au nom et pour le compte du Bureau, du Conseil d'Administration, et de l'Association. Elle s'appuie pour cela sur la Directrice Générale de l'association, Madame Christine TOUMIEUX, qui met en œuvre les décisions du Conseil d'Administration. Les six membres du bureau sont identifiés ci-dessous par l'encadrement de leur photo.

1er COLLEGE

Christine ROIMIER
Présidente

Didier BARON
1er Vice-Président

Alain LECLER
2ème Vice-Président

Jack JUSTICE
Secrétaire

Marie BATISTELLA
Administratrice

Christophe BAYARD
Administrateur

Michelle LEMAITRE
Administratrice

Jean-Paul VIMONT
Administrateur

2ème COLLEGE

Marc LE PICARD
Trésorier
Représente *l'UDAF*

Michel RENARD
Administrateur
Représente *Action Logement*

Gérard HUET
Administrateur
Représente Le *Secours Catholique*

Chiffres clés 2023

- 733 places d'hébergement :
  - 411 places pour les demandeurs d'asile
  - 270 places pour les jeunes travailleurs & étudiants
  - 32 places pour les réfugiés
  - 20 places pour les Mineurs Non Accompagnés
- 20 places d'accueil de jour pour les Mineurs Non Accompagnés

- 14 établissements :
  - 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
  - 1 Centre d'Hébergement Provisoire pour les réfugiés
  - 1 Centre d'accueil pour les déplacés ukrainiens
  - 9 Résidences Habitat Jeunes

- 1341 personnes accueillies & accompagnées :
  - 700 demandeurs d'asile accueillis
  - 52 réfugiés / bénéficiaires de la protection internationale
  - 102 Mineurs Non Accompagnés
  - 484 jeunes travailleurs / étudiants
  - 3 déplacés ukrainiens

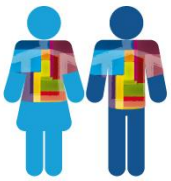

59 salariés

15 bénévoles

2 régions **&** **3** départements

Normandie & Pays de la Loire
Orne – Calvados - Sarthe

5,7 m€

de produits d'exploitation

Rapport social

L'année 2023 a été marquée par des évolutions dans la convention HLA, notamment la revalorisation de l'indemnité de fonction d'appui à l'accompagnement social et la revalorisation du point d'indice. ALTHÉA a également fait le choix de revaloriser les plus bas salaires.

Cette année, ALTHÉA a recruté 11 salariés (dont 6 en CDI) et 14 collaborateurs ont quitté l'association au cours de l'année 2023. 46% des départs sont dû à des fins de remplacement de salariés absents (maladie, congés maternité, congés), 15% sont des départs à la retraite, 8% sont dû à des ruptures de contrat, et 23% sont dû à des démissions. Le Trun over de l'association s'élève donc à 13.79% dont 11.29% pour CADA/CPH/ukrainiens et 20.45% pour l'activité Habitat jeunes/MNA.

L'association compte au 31/12/2023, 59 salariés pour 56.94 ETP, dont 57 en CDI et 2 en CDD. Nous avons accueilli 11 stagiaires (8 à l'Habitat jeunes et 3 au sein des CADA).

Mouvements du personnel sur l'année

11 Entrées sur l'année 2023 :
6 CDI et 5 CDD

14 Sorties sur l'année 2023 :
7 CDI et 7 CDD

Répartition par type de contrat de travail au 31/12/2023

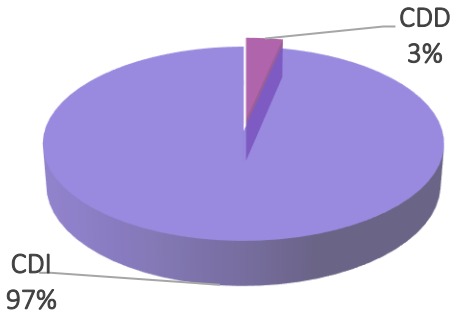

Motif de départ

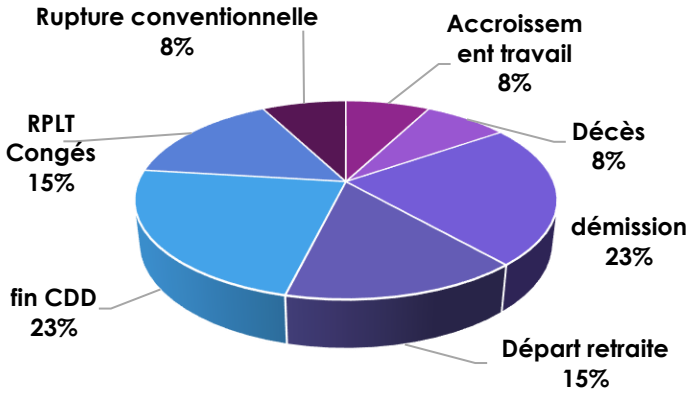

Recours à l'intérim en 2023

5 intérimaires pour 12 contrats signés.
Volume d'heures effectuées : 470 heures.
Poste concerné : agents d'accueil et de surveillance.

Répartition des salariés par pôle d'activité

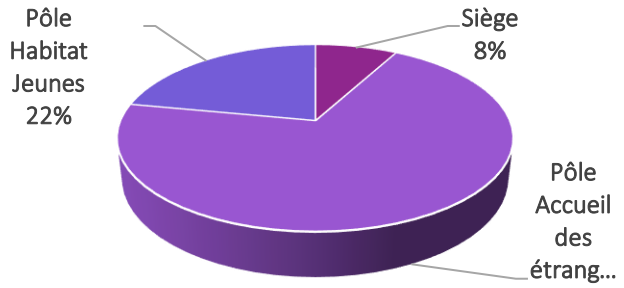

Répartition des salariés par structure

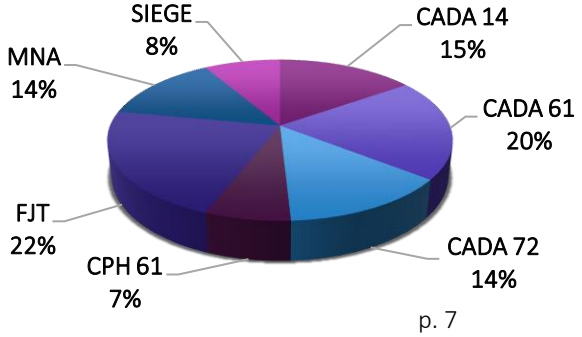

Répartition des salariés par fonction

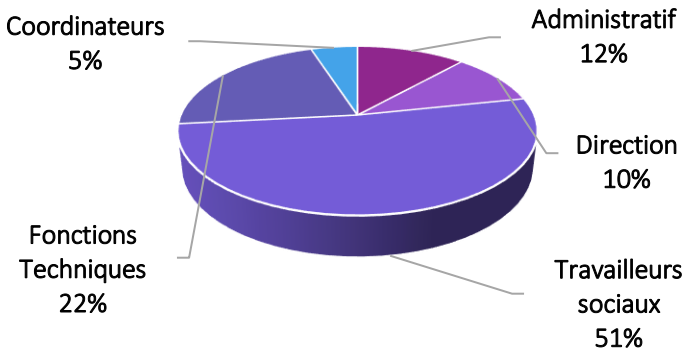

Répartition des salariés par sexe

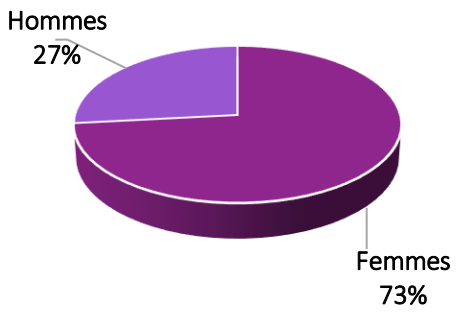

Légère augmentation du nombre d'hommes par rapport à 2022 (+2%).

Pyramide des âges de l'association au 31/12/2023

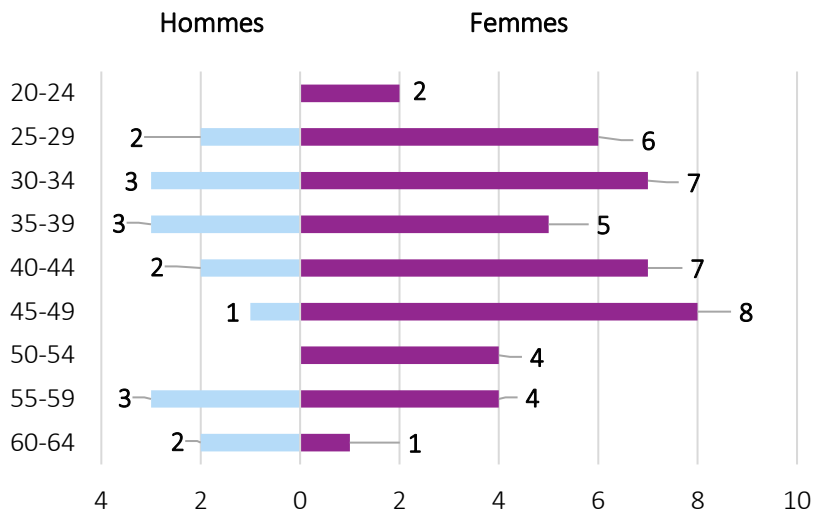

- Age moyen des salariées : 41 ans pour les femmes et 43 ans pour les hommes.
- 16 hommes et 44 femmes.

Répartition des salariés par ancienneté au 31/12/2023

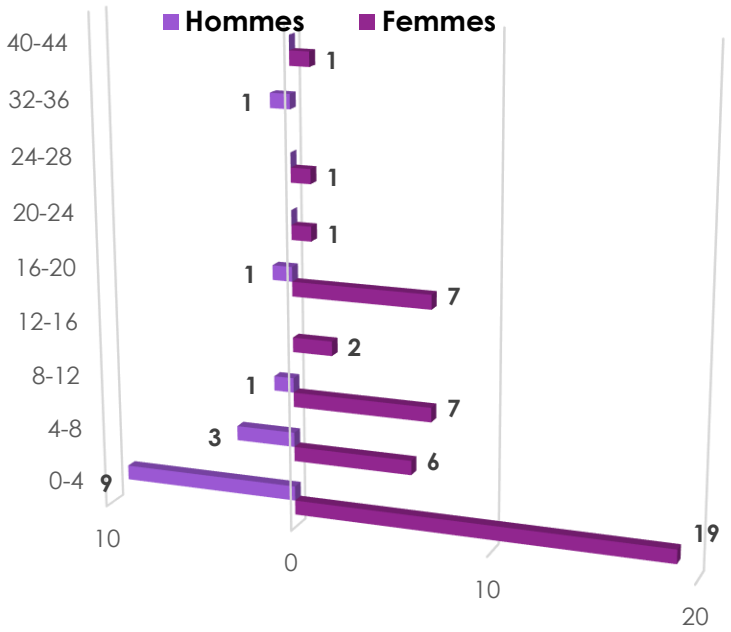

- Ancienneté moyenne des salariées femmes 9 ans.
- Ancienneté moyenne des salariés hommes 7 ans.

Pôle Habitat Jeunes

Le pôle Habitat Jeunes d'ALTHEA est le principal acteur départemental pour le logement temporaire des jeunes dans l'Orne et compte à fin 2022 **9 résidences** : 8 résidences dans le département de l'**Orne** et 1 résidence dans le département du **Calvados**. Il totalise 223 logements pour **270 places**.

Les missions du pôle Habitat Jeunes

En accord avec la pertinence de l'approche globale portée par notre réseau et union Habitat Jeunes, nos résidences sociales se veulent de créer les conditions pour que les 484 jeunes accueillis, cette année au sein de nos structures, construisent leur parcours de vie et une situation stable en ayant accès non seulement à un logement mais aussi à un ensemble de services destinés à favoriser leur accès à l'emploi, à la santé, aux transports et aux loisirs. Il s'agit, ainsi, d'accompagner les jeunes dans les différentes phases d'apprentissages et d'expérimentations qui caractérisent la jeunesse et, plus généralement, de les soutenir dans leurs parcours d'émancipation, dans leurs parcours résidentiels et leur accès au logement autonome. Et cela d'autant plus que l'autonomie « résidentielle » n'est plus nécessairement synonyme d'indépendance financière. Entre 16 et 30 ans, les jeunes connaissent des situations diverses et évolutives, leurs trajectoires géographiques, professionnelles et affectives ne sont pas linéaires mais constituées d'une succession d'étapes et d'épreuves auxquelles ils doivent donner cohérence.

Nombre de jeunes ayant séjournés dans nos établissements en 2023

FJT LANCREL	246
LA RESIDENCE JEUNES	61
COURTOMER	5
MOULINS LA MARCHE	6
FJT MORTAGNE	64
FJT BELLEME	7
FERTE MACE	39
FALAISE	41
LE MELE SUR SARTHE	15
Total FJT HABITAT JEUNES avec Résidence Jeunes	484

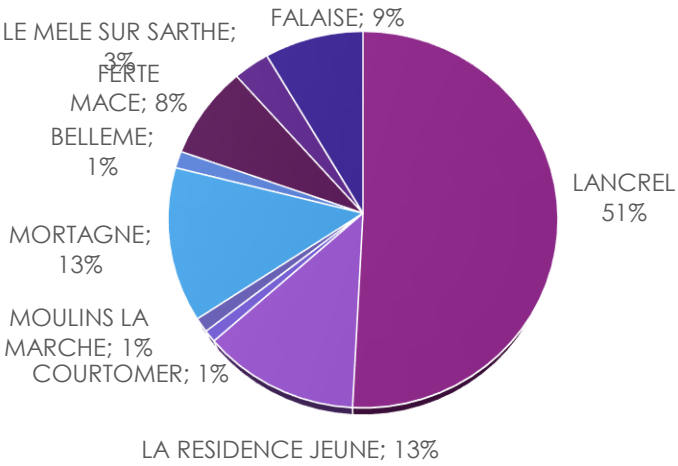

Globalement, le nombre de résidents accueillis est stable d'année en année. Cependant, nous remarquons des inégalités d'accueil entre les établissements. Ainsi, à capacité identique, 23 résidents de plus qu'à Falaise ont séjourné au sein du FJT de Mortagne. De même, nous comptabilisons 38 arrivées à Mortagne contre 14 seulement à Falaise. Ceci met en avant davantage de mobilité et d'instabilité sur le secteur de Mortagne, ce qui génère évidemment une charge de travail plus importante.
Le nombre d'accueils sur la Résidence Jeunes est plutôt élevé pour la typologie de la résidence : 61 jeunes sur l'année (pour 34 places) alors qu'il ne s'agit pas (encore) d'une structure dédiée à de l'hébergement temporaire.

— L'équipe Habitat Jeunes

L'équipe compte 12 salariés (12.90 ETP) : 7 intervenants socio-éducatifs (dont 1 Coordinateur), un technicien de maintenance, 3 employées de collectivité, une assistante de direction et un directeur réparti sur les sites d'Alençon, de Saint-Langis-Lès-Mortagne, de la Ferté Macé et de Falaise. Mais il ne faut pas oublier la mutualisation avec le service MNA et la présence de 2 veilleurs.

— L'activité Habitat Jeunes

► Typologie des jeunes accueillis :

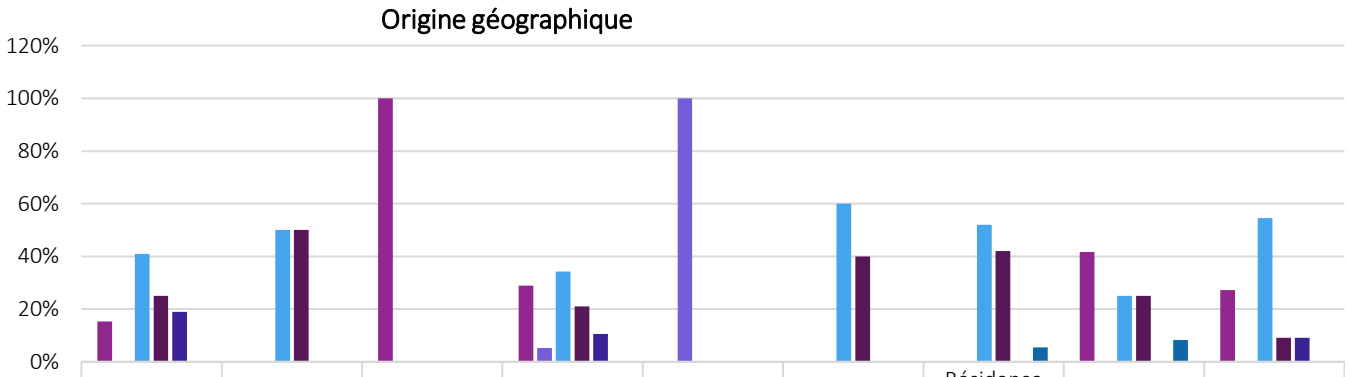

	Alençon	Courtomer	Moulins	Mortagne	Bellême	Le Mêle	Résidence Jeunes	Falaise	Ferté
Communes du FJT	15%		100%	29%				42%	27%
CDC				5%	100%				
Département	41%	50%		34%		60%	52%	25%	55%
Autres Dép de la région	25%	50%		21%		40%	42%	25%	9%
France	19%			11%					9%
Autres pays							6%	8%	

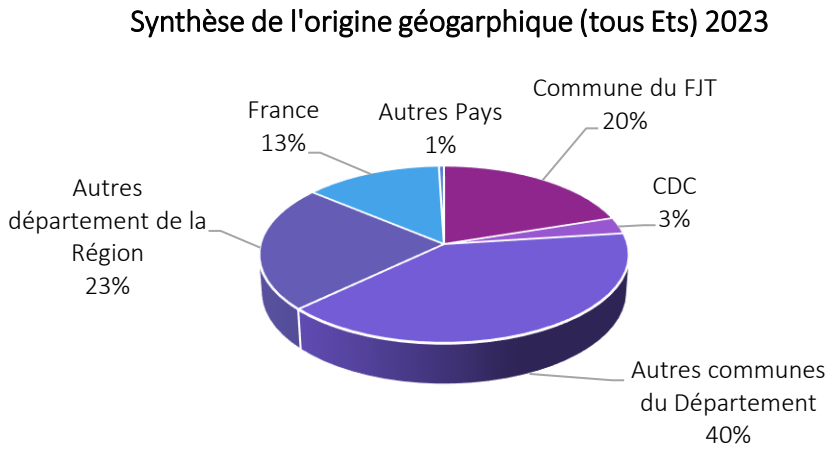

Les jeunes accueillis dans nos résidences jeunes sont essentiellement issus du territoire (commune, CDC et département). La demande est donc très locale et plus le site est rural, plus cela semble marqué.

L'augmentation de la demande locale est aussi, notamment sur Alençon, l'expression du besoin des services et structures sociales dorénavant pris en compte dans nos données statistiques.
La très grande majorité vient donc de l'Orne (ou du Calvados pour Falaise). Un tiers arrivent des autres départements normands. Les résidences jeunes restent donc des lieux privilégiés d'attractivité de nos territoires.

► Répartition par statut professionnel

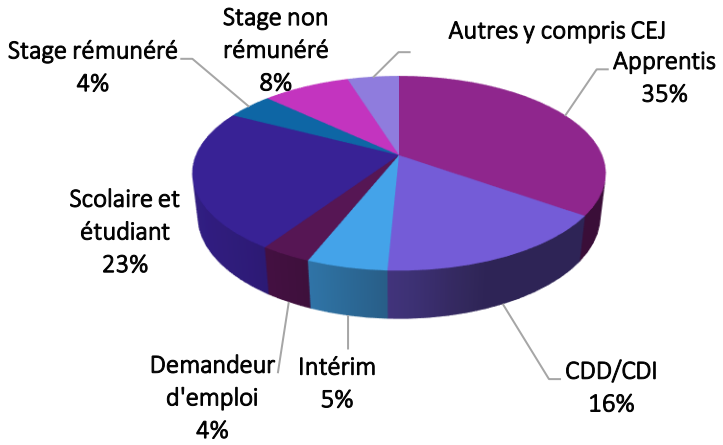

35% des jeunes sont apprentis, 35% sont des étudiants ou stagiaires et 16% sont en emploi classique (CDD, CDI, intérim). L'ensemble de ces catégories sont stables par rapport aux dernières années. La part des actifs est de 63 % ce qui répond aux attendus « publics cibles ».

► Répartition par niveau scolaire

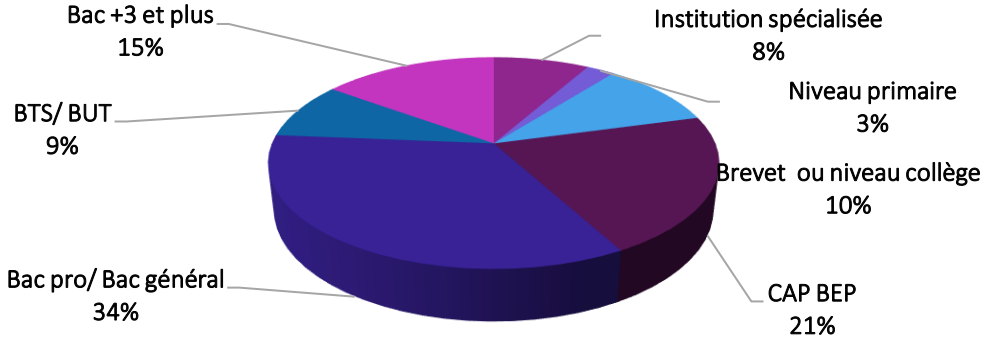

21% des résidents ont un niveau inférieur au brevet, 34% le niveau bac et 24% sont diplômés de l'enseignement supérieur. La proportion des « bac + » a tendance à baisser au profit des bacheliers.

► Répartition Hommes/Femmes

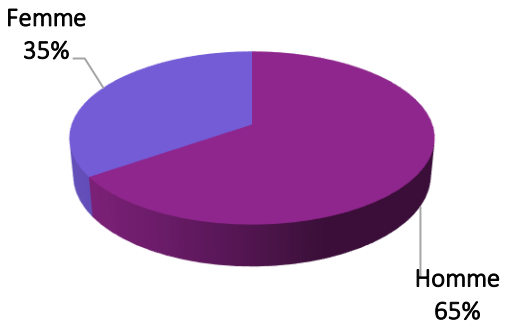

La répartition H/F n'évolue pas par rapport aux années précédentes. Cette forte majorité s'explique par la dominance masculine dans les formations alternantes dans les secteurs tels que la boulangerie, métier du bâtiment, de l'agriculture

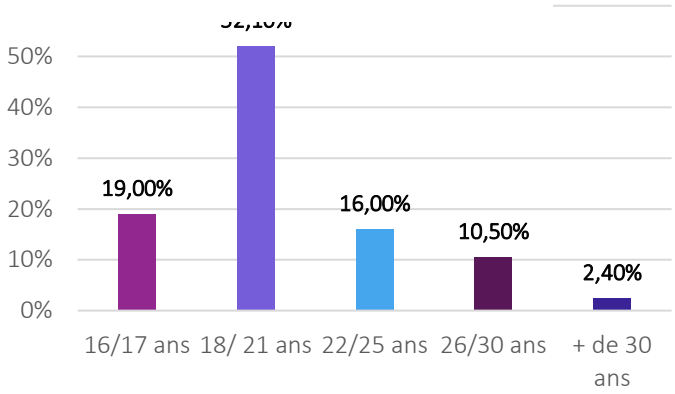

87% des jeunes accueillis ont moins de 25 ans dont près de 71% ont moins de 21 ans. Les plus jeunes, plus largement les – de 21 ans sont de plus en plus nombreux (64% en 2022, 67 % en 2021).

► Ressources des résidents en 2023

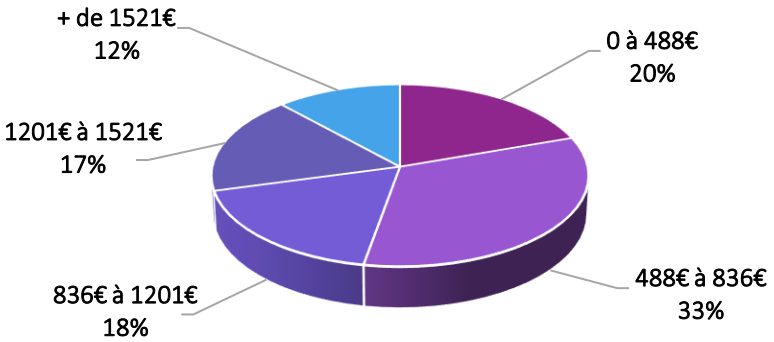

Plus de la moitié des résidents dispose de moins de 836€. Les étudiants et les jeunes relevant de tiers institutionnels ont les plus faibles revenus.

► Evènements indésirables

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association ALTHÉA s'est dotée d'outils et de procédures qui lui permettent d'assurer un meilleur suivi des évènements indésirables (EI) et évènement indésirables graves (EIG) auxquels les équipes sont confrontés, afin d'y apporter les meilleures réponses. Les évènements indésirables graves sont systématiquement remontés à la direction générale de l'association et aux autorités de tutelles concernées (DDETS et/ou ASE). En 2023, nous avons recensé 10 évènements indésirables au sein des FJT (dégradations, violences, comas, malaises, troubles du comportement).

► Taux d'occupation et durée moyenne de séjour :

Nous constatons une baisse importante sur le FJT de la Ferté qui engendre diminution inquiétante du taux d'occupation global, tous sites confondus. On constate une belle amélioration à Mortagne mais celle-ci ne suffit pas à compenser la perte de la Ferté. Falaise atteint toujours un record d'occupation qu'il faut quand même mettre en lien avec peu de mouvement et une durée de séjours élevée. Le taux annuel sur la résidence jeunes affiche aussi une belle augmentation de 6 points mais l'occupation constante des studios les plus grands peut suffire à expliquer cette hausse.

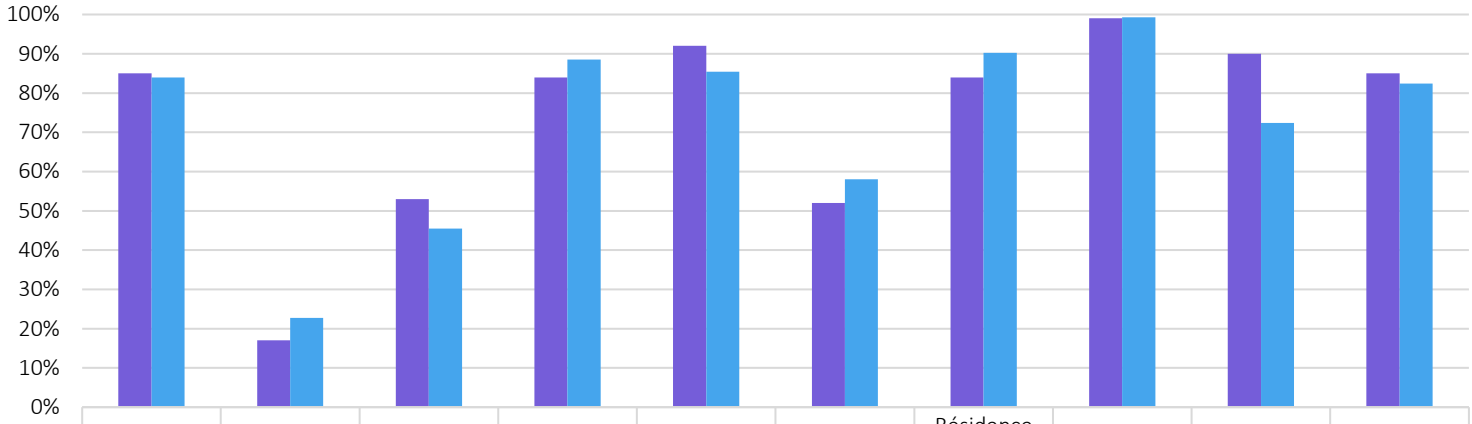

	Alençon	Courtomer	Moulins	Mortagne	Bellême	Le Mêle	Résidence Jeunes	Falaise	Ferté	Moyenne HJ
2022	85%	17%	53%	84%	92%	52%	84%	99%	90%	85%
2023	84%	23%	46%	89%	85%	58%	90%	99%	72%	82%

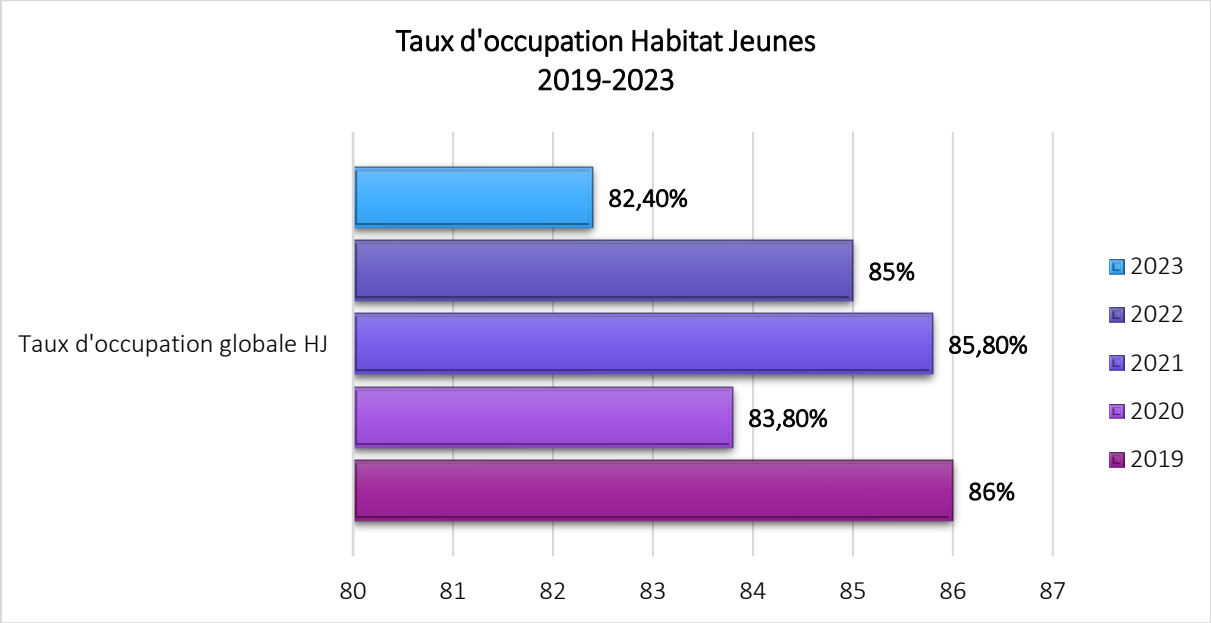

Les taux d'occupation en 2023 sont très nettement en retrait, du fait de l'évolution des cursus de formation, de l'augmentation de l'offre de logements, du secteur privé qui a bénéficié des aides à la pierre et des bailleurs sociaux, et enfin de par l'accroissement de jeunes en difficultés sociales pas toujours adaptés au Foyer Jeunes Travailleurs.

Evoltion du TO entre 2018-2020

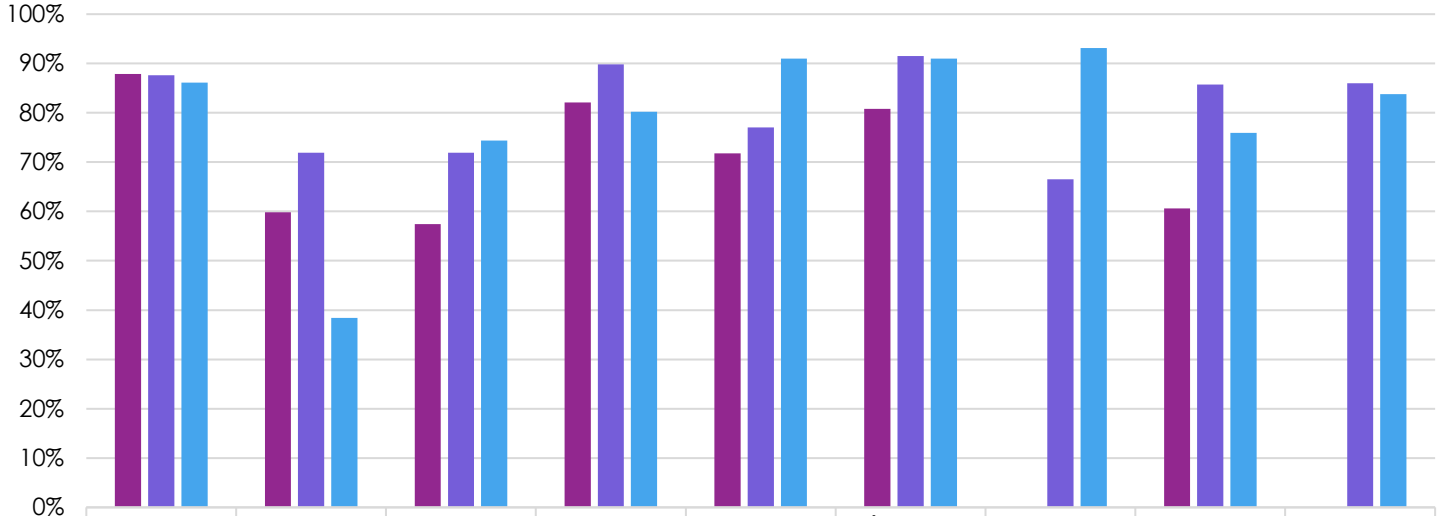

	Alençon	Courtomer	Moulins	Mortagne	Bellême	Résidence Jeunes	Falaise	Ferté	Moyenne HJ
2018	87,9%	59,8%	57,4%	82,1%	71,8%	80,8%		60,6%	
2019	87,6%	71,9%	71,9%	89,8%	77,0%	91,5%	66,5%	85,7%	86,0%
2020	86,1%	38,4%	74,4%	80,2%	91,0%	91,0%	93,1%	75,9%	83,8%

Evolution TO entre 2021-2023

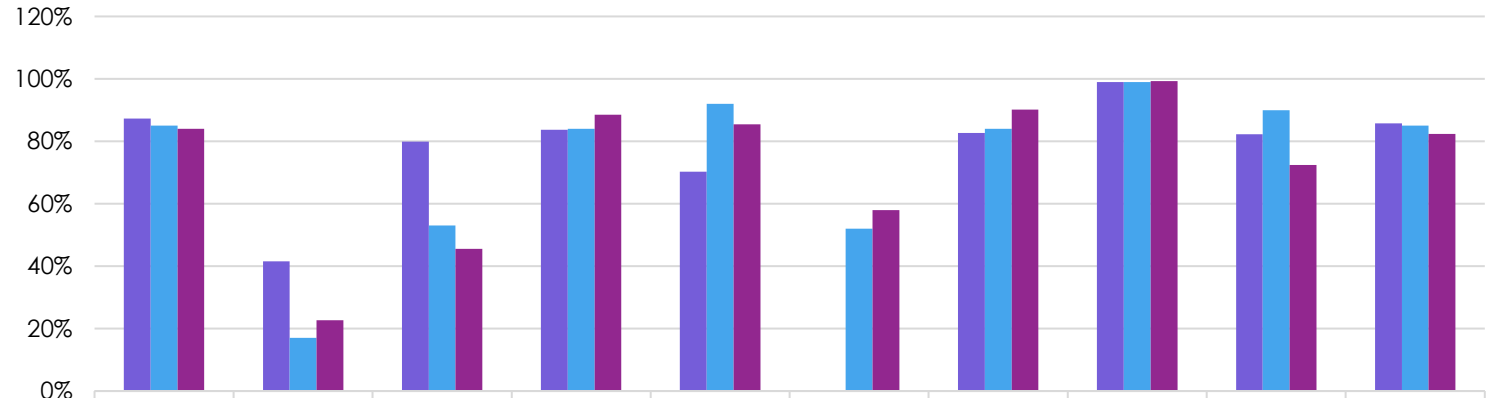

	Alençon	Courtomer	Moulins	Mortagne	Bellême	Le Mêle	Résidence Jeunes	Falaise	Ferté	Moyenne HJ
2021	87,3%	41,5%	79,9%	83,7%	70,3%		82,7%	99,0%	82,3%	85,8%
2022	85,0%	17,0%	53,0%	84,0%	92,0%	52,0%	84,0%	99,0%	90,0%	85,0%
2023	84,0%	22,7%	45,5%	88,5%	85,4%	58,0%	90,2%	99,3%	72,4%	82,4%

<u>Point à remarquer :</u>

- On observe sur 2023 le taux le plus faible sur les 6 dernières années pour le FJT Alençon.
- Les petites structures rurales ont été désertées ces deux dernières années, elles ont été particulièrement été affectées par la période de COVID 19.
- Le FJT de La Ferté Macé après deux années de progression importante est en nette repli, essentiellement du fait de difficultés de mobilité des jeunes, d'un public plus précaire, et d'un environnement peu attractif.
- L'année 2019 reste une année exceptionnelle avant COVID.

Durée moyenne de séjour

Moyenne des séjours pour Habitat Jeunes : 11 mois (avec la RJ qui a une durée de séjour à 19 mois)

Evolution de la durée de séjour 2021-2023

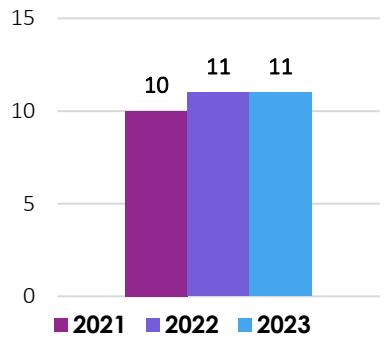

Toutes résidences confondues et malgré un turn-over important sur certains sites, nous constatons une augmentation progressive de la durée de séjour. Cet accroissement s'explique entre autres par les raisons suivantes :

- Les résidents ont des projets professionnels plus longs (allongement des cursus étudiants et d'apprentissage).
- Nous accueillons davantage de jeunes fragilisés, précarisés qu'il est compliqué d'accompagner vers la sortie.
- Il est difficile pour les jeunes d'accéder à un logement autonome, indépendant.
- Les résidents apprécient d'être avec d'autres jeunes et le soutien proposé par l'équipe.

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

Nbre de demandes APL traitées

En 2023, 134 demandes APL ont été traitées.

Nbre d'aides Mobili Jeunes

En 2023, 29 dossiers Mobili jeunes ont été établis.

Nbre de jeunes qui ont un CEJ

En 2023, 13 jeunes sont en CEJ.

Nbre de demandes FSL

10 dossiers de demande FSL accès.

Nbre de suivi individuels (Budgétaire, insertion, santé)

84 suivis de résidents en difficulté.

Nbre d'actions de prévention

Escape Game CPAM
2 réunions RAP (Réseau Alençonnais de Prévention).
Falaise :1 activité information et prévention usage des réseaux sociaux
Ciné Débat : Présentation de court métrage

Nbre d'ateliers liés à la santé

<u>Actions conduites sur 3 sites :</u>

25 repas « diner presque parfait ».
15 ateliers cuisine
1 intervention BIJ sur la santé.
15 ateliers cuisine.

Nbre d'ateliers liés à des activités sportives ou récréatives

6 ateliers sportifs : Accrobranche, canoé, course d'orientation, Badminton.
5 sorties récréatives : Sortie SENSAS, Laser Game et Bowling.
10 Soirées Jeux de société.
1 intervention sur la Mobilité par la Croix Mercier.
1 sortie inter FJT URHAJ Laser Game à Caen.

► Animations & partenariats

- Les acteurs locaux de la jeunesse : missions locales, centres de formation, centres sociaux, Bureau Information Jeunesse…
- Les services et établissements éducatifs et médicaux sociaux (Institut Médicoéducatif du Perche, MECS « des Petits Châtelets », le FDE, la PJJ, …) qui nous sollicitent afin de travailler l'autonomie et la professionnalisation de jeunes qu'ils accueillent
- L'Union Nationale Habitat Jeunes (UNHAJ) et son instance régionale, URHAJ qui permettent de centraliser et de mutualiser les fonctions nécessaires aux adhérents : communication, formation, diagnostic, prospective et développement.
- Les collectivités territoriales qui nous sollicitent pour des études sur les besoins des jeunes et la gestion de résidences sur leur territoire.
- Les partenariats éducatifs et financiers : La CAF, Le Conseil Départemental, La DDETSPP, Le FONJEP, l'ARS, Action logement.

Séance Badminton à Mortagne au Perche

Diner presque parfait Alençon Avril 2023

Intervention Bureau Information Jeunesse à Alençon Avril 2023

Accrobranche Inter FJT à St Léonard des Bois-
Juin 2023

Sortie ludique « Sensas » à Caen

Initiation à l'apiculture à Falaise

Pot d'accueil de rentrée à Mortagne

Course d'orientation à Alençon

Laser Game Inter FJT URHAJ à Caen

Repas organisé par les résidents du FJT de La Ferté Macé

Repas de fin d'année à la Ferté Macé

Pôle Accueil des étrangers

■ Les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) :

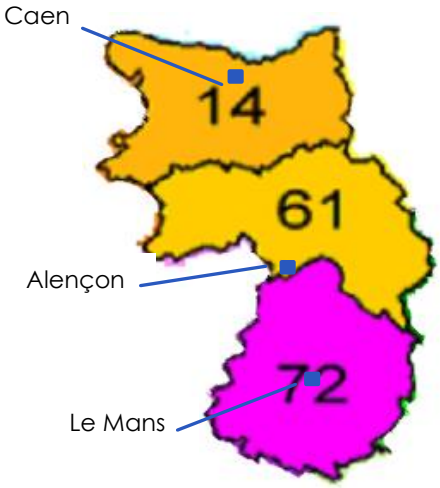

ALTHÉA compte aujourd'hui 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile répartis sur 2 régions (Normandie et Pays de la Loire) et 3 départements (**Calvados**, **Orne** et **Sarthe**).

Les 3 CADA représentent une capacité totale d'accueil de 411 places dont 291 places en Normandie (Alençon et Caen) et 120 places en Pays de la Loire (Le Mans).

Les résidents sont hébergés dans des logements sociaux en diffus que nous captons auprès des différents bailleurs sociaux.

Aujourd'hui nous disposons d'un parc de 94 appartements.

— Les missions des CADA

La loi du 10 septembre 2018 « pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif » était toujours en vigueur sur l'année 2023. Une nouvelle loi a été votée le 26/01/2024 pour contrôler l'immigration et améliorer l'intégration.

Les CADA ont pour mission d'assurer l'accueil, l'hébergement ainsi que l'accompagnement social et administratif des personnes dont la demande d'asile est traitée par la France, pendant la durée d'instruction de cette demande.

Ces missions recouvrent différentes interventions :

- Accueil : présentation de la structure, du règlement de fonctionnement et du règlement intérieur ;
- Accompagnement social : ouverture des droits à la CMU, suivi médical (première visite médicale), ouverture d'un compte bancaire, inscription à l'école des enfants, transcrire le récit des demandeurs d'asile pour permettre l'introduction de la demande d'asile auprès de l'OFPRA ;
- Préparation à la sortie : informer les demandeurs d'asile sur les suites données à l'instruction de leur demande d'asile :
  - Soit l'obtention du statut de réfugié et, dans cette hypothèse, les accompagner vers l'accès au logement social et vers l'emploi,
  - Soit le rejet de la demande d'asile et, dans cette hypothèse, les informer sur les voies de recours et les dispositifs d'aide au retour.

Ils sont orientés dans nos structures par l'Office Français de l'Immigration et de l'Insertion (OFII).

Les demandeurs d'asile sont hébergés dans des logements en diffus, par famille, ou en cohabitation. A l'issue de leur procédure d'asile, qu'ils bénéficient ou non de la protection internationale, ils doivent quitter le CADA pour s'orienter vers des structures adaptées à leur nouveau statut.

— L'équipe CADA

L'ensemble de nos CADA compte 28 salariés (27.60 ETP). Cela correspond à un taux d'encadrement de 1 ETP pour 15 résidents, conformément aux textes. Ce sont essentiellement des intervenants socio-éducatifs, mais chaque CADA compte aujourd'hui un intervenant social en charge de la gestion locative, un technicien de maintenance, un assistant de direction et un directeur. Le CADA du Mans compte également un intervenant social en charge des affaires juridiques.

— L'activité des CADA

Les équipes des CADA accueillent, hébergent et accompagnent les demandeurs d'asile tout au long de leur procédure. A l'issue de cette procédure, qu'ils bénéficient de la protection internationale ou pas, ils doivent quitter le CADA pour s'orienter vers des structures adaptées à leur nouveau statut, ou vers des hébergements d'urgence lorsque cela est possible.

Chiffres clés du CADA d'Alençon : 162 places

- ⇨ Taux d'occupation 2023 : 89% (90% en 2022)
- ⇨ Taux de rotation : 96% (65% en 2022)
- ⇨ Nombre de personnes hébergées en 2023 : 292 personnes (251 en 2022)
- ⇨ Nombre de personnes présentes au 31/12/2023 : 144 personnes
- ⇨ Nombre de journées : 52 402
- ⇨ Durée moyenne de séjour : 17.78 contre 19.8 mois en 2022
- ⇨ Nombre de nationalités représentées : 36

Chiffres clés du CADA de Caen : 129 places

- ⇨ Taux d'occupation 2023 : 93% (94% en 2022)
- ⇨ Taux de rotation 2023 : 93% (84%en 2022)
- ⇨ Nombre de personnes hébergées en 2023 : 249 (238 personnes en 2022)
- ⇨ Nombre de personnes présentes au 31/12/2023 : 122
- ⇨ Nombre de journées : 47 085
- ⇨ Durée moyenne de séjour : 14.33 mois contre 21.6 mois en 2022
- ⇨ Nombre de nationalités représentées : 29

Chiffres clés du CADA du Mans : 120 places

- ⇨ Taux d'occupation 2023 : 99% (101% en 2022)
- ⇨ Taux de rotation : 39% (51% en 2022)
- ⇨ Nombre de personnes hébergées en 2023 : 159 personnes (183 en 2022)
- ⇨ Nombre de personnes présentes au 31/12/2023 : 118 personnes
- ⇨ Nombre de journées : 43 200
- ⇨ Durée moyenne de séjour : 24,3 mois
- ⇨ Nombre de nationalités représentées : 20

► Typologie des demandeurs d'asile :

Top 3 des nationalités les plus représentées

Dans les 3 CADA, 46 nationalités ont été recensées.

Les nationalités Congolaises et Géorgiennes sont les plus fortement représentées sur l'ensemble des dispositifs.

Les nationalités majoritaires sont les Congolaises RDC et Géorgiennes et Afghanes. La nationalité Afghane est toujours fortement représentée au CADA 61 contrairement aux deux autres CADA.

	CADA 14	CADA 61	CADA 72
1	GEORGIENNE	AFGHANE	CONGOLAISE RDC
2	CONGOLAISE RDC	CONGOLAISE RDC	GUINEENNE
3	COTE D'IVOIRE	GEORGIENNE	GEOGIENNE

Composition familiale

Sur l'année 2023, les ménages les plus représentés sont les personnes isolées et les familles monoparentales.

Au global, nous avons accueilli 45% de personnes isolées et 35% de familles monoparentales.

Nous observons une différence inter-CADA puisque le CADA 61 a accueilli très majoritairement des personnes isolées (56%). A l'inverse, le CADA 72 a accompagné majoritairement des familles composées exclusivement de mères avec leurs enfants en bas âge (53%).

Le CADA 14, quant à lui, comptabilise à peu près autant de personnes isolées que de familles monoparentales (45%).

Situation familiale 2023

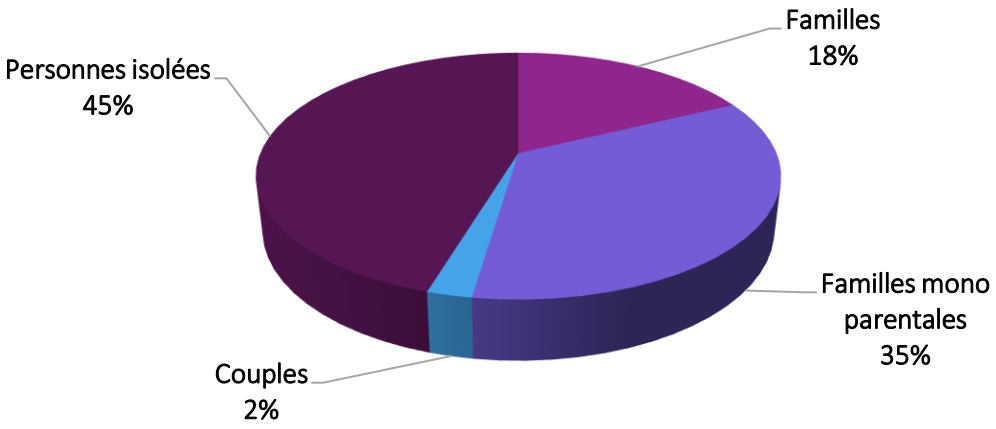

Répartition par tranche d'âge

Depuis 2020, la répartition des tranches d'âge reste stable avec majoritairement des enfants de moins de 18 ans, suivi de près par les adultes entre 26 et 60 ans.
Sur le Calvados et la Sarthe le public est majoritairement composé d'enfants de moins de 18 ans tandis que sur l'Orne la majorité de la population est âgée de 26 à 60 ans ce qui représente un impact conséquent sur l'accompagnement.

Age des résidents 2023

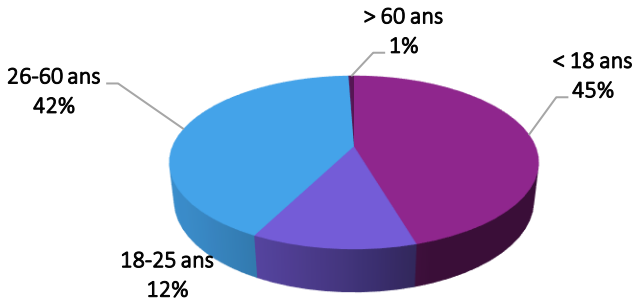

Evolution de l'âge des résidents 2021-2023

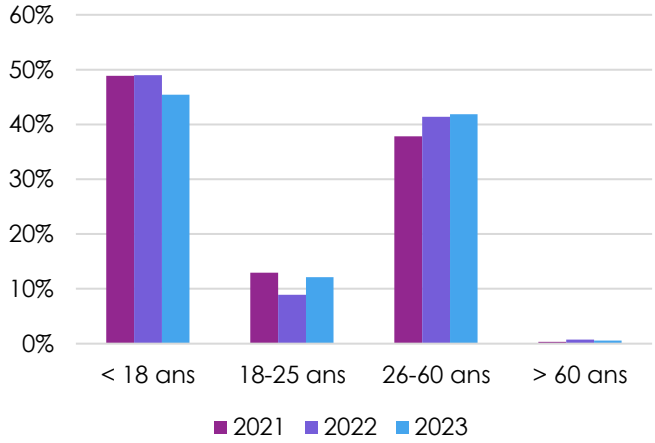

Répartition H/F 2023

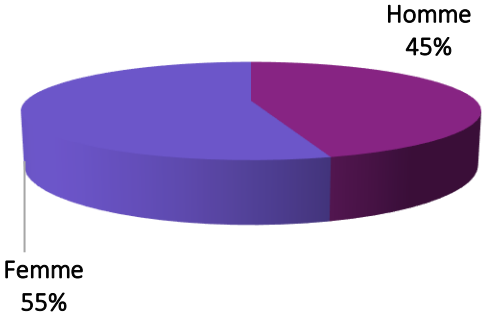

La population accueillie se compose majoritairement de femmes sur les CADA 14 et 72, contrairement au CADA 61 qui a accueilli plus d'hommes. Ceci est en lien avec les 12 places fléchées par l'OFII pour les hommes isolés. Au global, la répartition s'équilibre avec 318 hommes et 382 femmes accompagné(e)s.

Nbre de résidents

Sur l'année 2023, nous avons accueilli au global 700 résidents, ce qui correspond à une augmentation de 4% par rapport à l'année 2022. Toutefois, cette donnée est à nuancer car sur le CADA 72, nous notons une légère diminution de l'accueil (183 en 2022 contre 159 en 2023). A l'inverse, nous notons une augmentation sur les 2 autres CADA : CADA 61 (+ 39 résidents) ; CADA 14 : (+ 5 personnes).

Nbre de résidents suivis par un psy

Sur les 700 résidents présents en 2023, 86 personnes ont eu un suivi psychologique régulier, soit 12.3% du public accueilli. 21 dossiers MDPH ont été déposés et 41 demandes de régularisation pour raison de santé dont 5 ont eu une issue favorable, les autres sont en attentes.

Aussi, nous sommes au regret de constater que 64 personnes ont été en défaut de soins, soit 9% des résidents, dû au fait de la carence des trois mois, compté à partir de la date d'enregistrement au guichet unique, qui ne leur permet pas d'avoir accès à une Complémentaire santé solidaire. Ils ne peuvent donc pas consulter un médecin ou un spécialiste.
Pour pallier au défaut de soins observé sur le CADA 61 et le CADA 72, les structures sont amenées à orienter les résidents vers des départements limitrophes et en région Parisienne, ce qui implique des frais très importants pour les établissements.

Date d'entrée sur le territoire

La majorité des personnes accueillies en CADA sont présentes sur le territoire depuis moins de 3 mois, ce qui implique un accompagnement social renforcé en raison de la méconnaissance du système français et de la langue.
Cette arrivée récente ne permet pas le versement immédiat des droits à l'allocation pour demandeurs d'asile (délai de 45 jours suite au passage au guichet unique) et à la couverture santé (délai de 3 mois de résidence).
Cette absence de ressources et de difficultés d'accès aux soins renforce la vulnérabilité du public. Cela nécessite une adaptation de nos pratiques à ce nouveau profil de demandeurs d'asile et occasionne une charge de travail plus conséquente :

- Introduction (plus fréquente) des dossiers de demande d'asile auprès de l'OFPRA ;
- Délivrance d'aides d'urgence en raison de l'absence de ressources ;
- Accompagnement physique plus fréquent vers les administrations/associations/établissements de santé ;
- Nécessité de recourir à l'interprétariat téléphonique lors des entretiens.

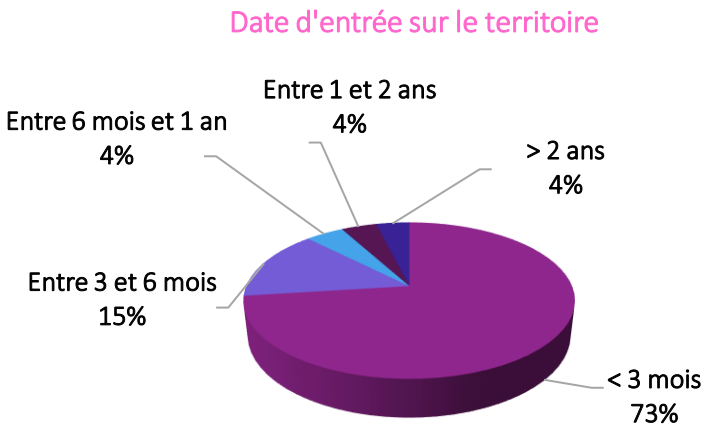

Volume d'heures d'interprétariat

Nous notons une disparité de recours au service d'interprétariat sur les 3 CADA, qui correspond aux taux de rotation, à la capacité d'accueil, à l'hétérogénéité constatée sur les dates d'entrée sur le territoire ainsi que sur les nationalités accueillies.
En effet, le CADA d'Alençon a eu recours à 727h d'interprétariat (36 nationalités représentées) tandis que le CADA de Caen et de la Sarthe ont un volume plus restreint : 60h sur le CADA de Caen et 120h sur celui de la Sarthe.

► Evènements Indésirables

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association ALTHÉA s'est dotée d'outils et de procédures qui lui permettent d'assurer un meilleur suivi des évènements indésirables (EI) et évènement indésirables graves (EIG) auxquels les équipes sont confrontés, afin d'y apporter les meilleures réponses. Les évènements indésirables graves sont systématiquement remontés à la direction générale de l'association et aux autorités de tutelles concernées (DDETS). En 2023, nous avons recensé 8 évènements indésirables graves au sein des CADA (agressions/violences, agression sexuelle, disparition inquiétante, décès de résidents (enfant mort-né, décès suite à longue maladie), acte de négligence, fugue).

► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Les 3 CADA comptabilisent 93% de taux d'occupation soit une baisse de 2 points par rapport à l'année 2022. Les CADA de Normandie sont légèrement en dessous du taux cible de 97% en raison d'une rotation plus importante du public et du délai d'orientation par l'OFII, contrairement au CADA 72 qui n'est plus en sur occupation et se stabilise à 99% d'occupation en 2023.

Les taux restent toutefois relativement stables depuis plusieurs années.

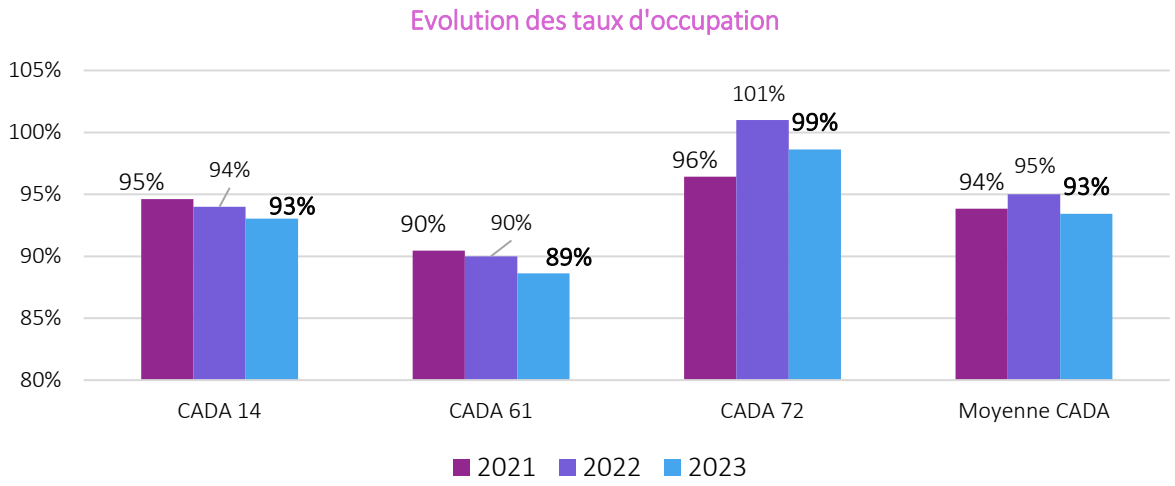

Evolution des taux de rotation

Le taux de rotation est de 76% sur l'ensemble des CADA soit en augmentation de 9 points par rapport à l'année dernière.

Il est à mettre en corrélation avec le taux d'occupation, car plus le taux de rotation est important, plus il est difficile d'atteindre le taux cible de 97% (temps nécessaire pour la mise en disponibilité du logement et de l'accueil de nouveaux résidents).

Les taux de rotations des CADA de Normandie sont très importants, atteignant près de 100% (96% sur l'Orne et 93% sur le Calvados) alors que le rythme des sorties / entrées est moins soutenu sur la Sarthe (39%) et se ralentit sur les 3 dernière années.

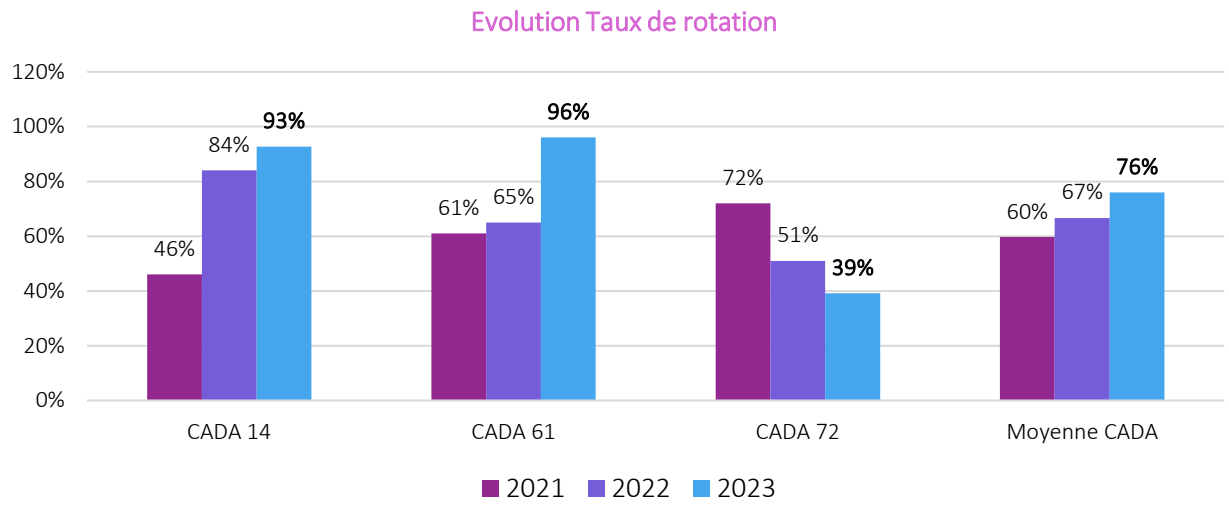

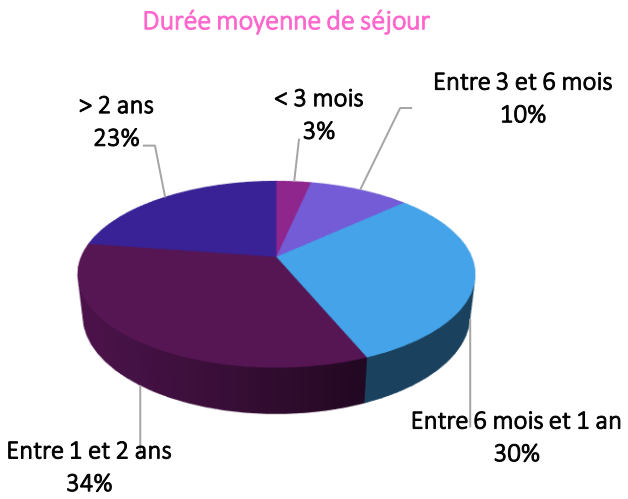

La durée moyenne de séjour est d'un peu moins de 19 mois.
C'est sur le CADA de la Sarthe que cette durée de séjour est la plus longue. Deux familles sont sorties après avoir passée 4 ans au sein de la structure.
Comme indiqué dans le graphique, la majorité des personnes s'est maintenue entre 1 an et 2 ans, soit 34%. De plus, 23% ont séjourné plus de 2 ans et 57% des personnes sorties en 2023 ont séjournés dans les CADA plus d'un an.
Par ailleurs, on peut noter que sur les CADA Normands, 10 personnes sont sorties moins de 3 mois après leur entrée en structure.

Durée moyenne des procédures (OFPRA / CNDA)

La durée moyenne de la procédure OFPRA s'est raccourcie par rapport à l'année dernière. Elle est de 6,6 mois en 2023 contre 11.6 mois en 2022.
La procédure CNDA semble se réduire également en passant de 7 mois à 6 mois en 2023.
Ces durées sont sensiblement les mêmes d'un centre à l'autre.

► Bilan des dossiers juridiques / régularisation / ARV :

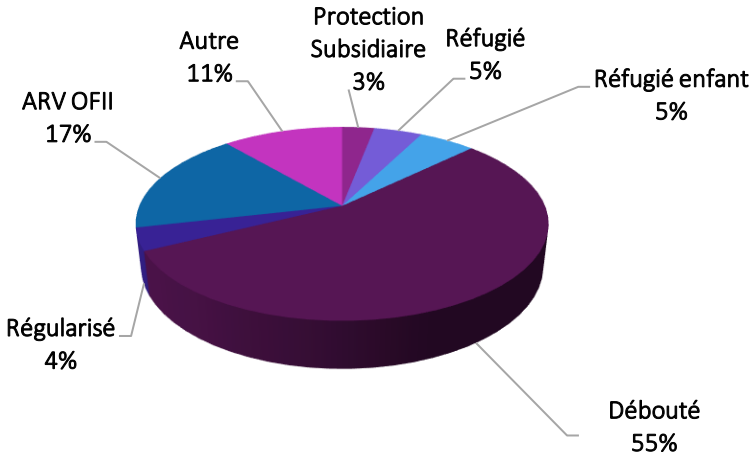

Sur l'ensemble des dossiers traités en 2023, nous constatons une forte hausse de réponses négatives, 55% en 2023 contre 28,5% en 2022.
13% des réponses définitives en 2023 ont conduit à un statut BPI (comprenant réfugiés, parents d'enfants réfugiés et personnes ayant une protection subsidiaire) soit une diminution de 7 points par rapport à 2022.

En 2023, 34 dossiers de demande de régularisation ont été présentées.
17 personnes sont sorties en 2023 avec un titre de séjour (Régularisation / Préfecture).

L'Aide au Retour Volontaire a pu être mise en place pour 19 personnes. C'est au CADA d'Alençon que les personnes souscrivent le plus à cette solution (13 personnes) contre 6 personnes au CADA 14 et aucune personne sur le CADA 72. Sur le département de la Sarthe un dossier a été soumis mais l'intéressé est sorti avant même que la procédure ne puisse aboutir.

Sur les 563 réponses définitives traitées sur l'année 2023, 133 étaient des personnes en procédures accélérées soit 23,6%. **Parmi ces personnes en procédure accélérée en 2023, 73 personnes ont été déboutés (55%) et 17 (13%) ont obtenus une protection internationale.**

Nombre de demandes de régularisations

Sur l'année 2023, il y a eu beaucoup moins de demande de régularisation : **34 en 2023** contre 53 de dossiers déposés en 2022. Cela représente 5% des personnes accueillies sur les 3 centres.
On observe un nombre important de dossiers déposés sur la Sarthe et le Calvados comparativement au CADA de l'Orne (plus du double de demande de régularisation).

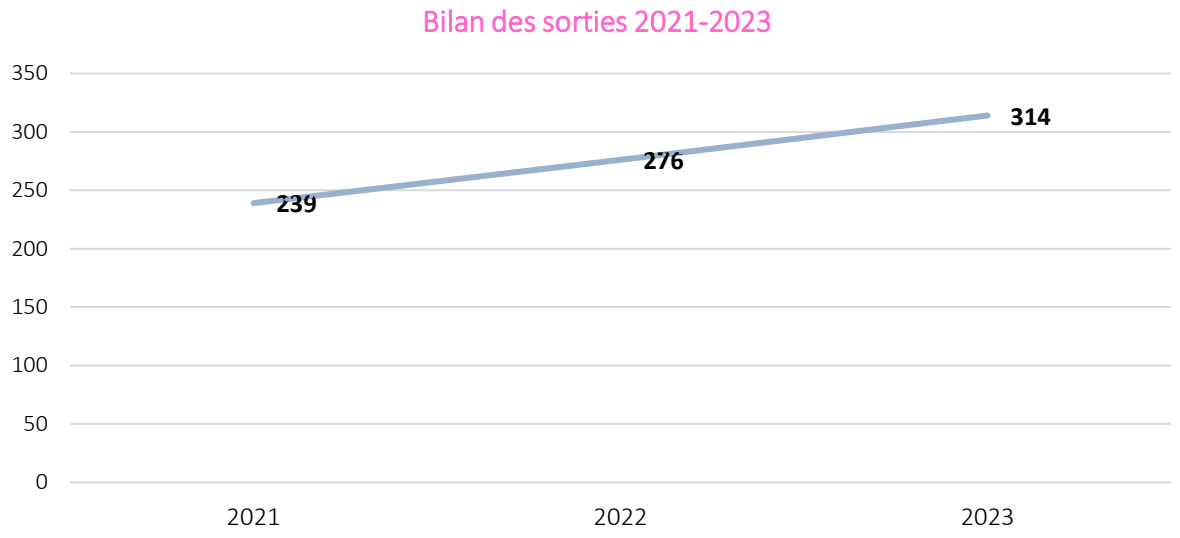

315 personnes sont sorties en 2023 : 148 sur le CADA d'Alençon (99 en 2022), 126 sur le CADA de Caen (108 en 2022) et 41 personnes sur le CADA du Mans (69 en 2022).

Nous constatons, comme évoqué précédemment avec le taux de rotation, que les sorties des personnes sont toujours en augmentation sur les CADA 61 et 72. Nous relevons toutefois une légère baisse des sorties sur le CADA 72.

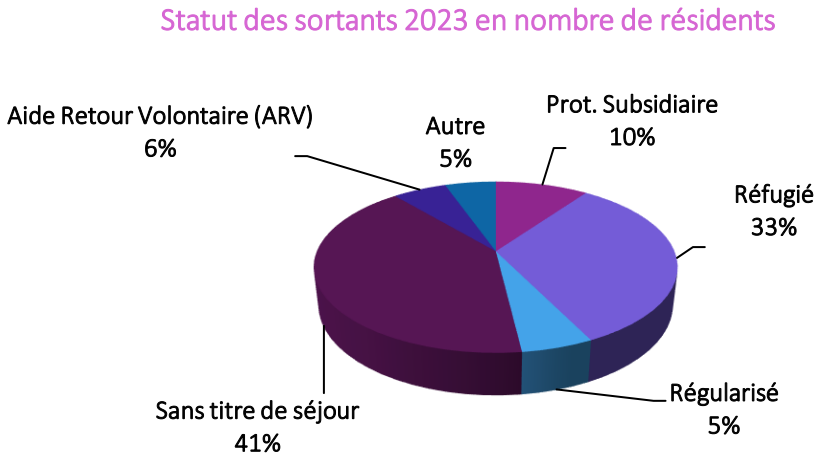

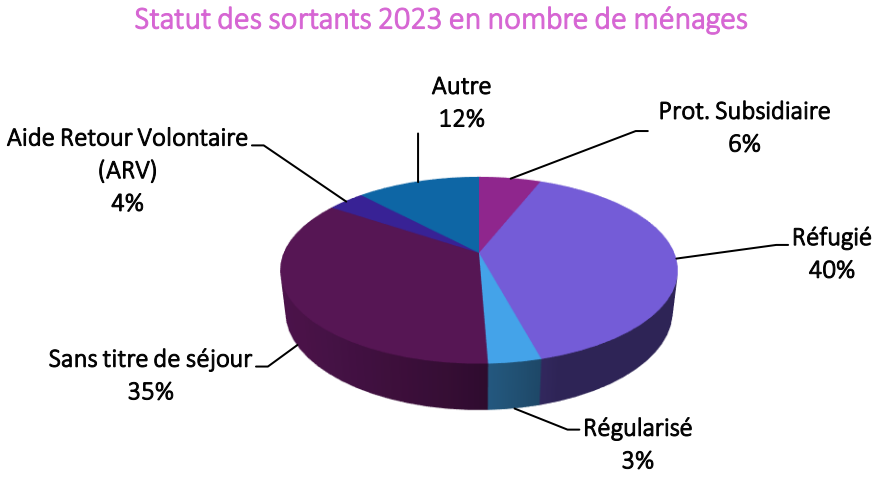

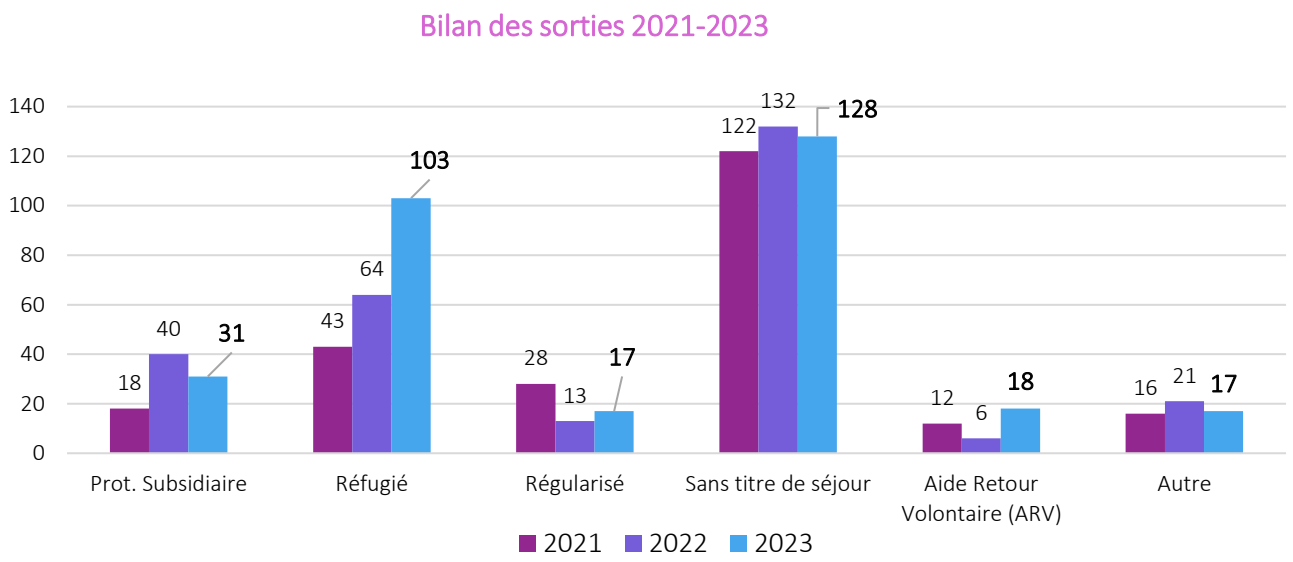

La courbe représentée démontre une similarité des données depuis 2020. Nous constatons que la moitié des sorties concerne des familles déboutées (128 personnes). 134 personnes ont été bénéficiaires d'une protection internationale (Protection subsidiaires et Réfugié). La tendance est la même sur les 3 CADA.

► Indus Bénéficiant de la Protection Internationale (BPI) :

Une personne en indue est une personne qui se maintient au sein de la structure au-delà de la période réglementaire.
Cette période est de 3 mois renouvelable 1 fois avec l'accord de l'OFII, soit 6 mois maximum pour les personnes BPI (bénéficiaires d'une protection internationale)
Quant aux personnes déboutées du droit d'asile, cette période s'étend jusqu'à la fin du mois qui suit l'affichage de la décision définitive (soit 1 à 2 mois).

Sur l'année 2023, le nombre de personnes réfugiées en présence indue se stabilise à 93 personnes soit une légère diminution (- 3 personnes). En effet, les 3 structures rencontrent toujours autant de difficultés à accompagner les ménages BPI vers une sortie en logements autonomes, notamment dans l'attribution de logements de type II - III sur Alençon et Caen et les grandes surfaces sur Le Mans mais également Alençon où aucun T5 n'est proposé dans le parc social.
Le dispositif DIHAL ainsi que les agences immobilières à vocation sociale sont de plus en plus sollicités. Le parc privé est plus difficilement mobilisable car cela implique d'avoir des garanties financières.

Sur l'ensemble des CADA, nous avons comptabilisé 93 personnes réfugiées en indu (36 ménages), soit 12%. Cela correspond à plus de 10 000 journées indues, soit 8%, et dépasse de 5 points cette année le seuil toléré de 3%.

A titre d'exemple, au CADA 72, une famille de 6 personnes a dû attendre 1 an avant d'avoir une proposition de logement. C'était la première fois dans l'histoire du CADA qu'une demande de logement a dû être renouvelée malgré la saisie systématique du contingent préfectoral. La taille de ces grandes familles augmente de fait le nombre de journées en indue (nombre de jours / personne y compris les enfants).

Indus déboutés

Cette année nous avons distingué les personnes déboutées de la demande d'asile selon 2 critères :

- Présence tolérée ne faisant pas l'objet d'un Référé Mesure Utile,
- Présence non tolérée devant faire l'objet d'une demande de Référé Mesure Utile.

1. Les présences tolérées :

Les parents déboutés d'enfants protégés sont en cours de régularisation et l'OFII autorise le maintien à 3 mois renouvelable une fois et non 1 mois comme pour les autres personnes déboutées. Il s'agit de 8 familles sur 2023 soit 30 personnes au 31/12/2023.

Ces ménages ont engendré 6 184 journées de présence indue tolérée, et 3 156 journées indues supérieures à 1 an sur le CADA d'Alençon.

2. Les présences non tolérées :

14 familles déboutées de leur demande d'asile représentant 52 personnes se sont maintenues au-delà des délais réglementaires : il s'agit pour la quasi-totalité, de familles du CADA du Mans où 12 familles étaient dans cette situation, soit 44 personnes.

Sur les CADA Normands, les familles sont sorties sur des solutions individuelles et d'autres ont pu accéder au dispositif d'hébergement d'urgence (115).

En revanche, dans le département de la Sarthe, il y a eu un gel de ces places. En effet, elles ont été dédiées à d'autres dispositifs et aucune sortie de personnes déboutées n'a pu se faire via le 115. De plus, du fait de l'indisponibilité du 115, aucun Référé Mesure Utile n'a fait l'objet d'un recours aux forces de l'Ordre pour mettre en place l'expulsion de ces familles qui sont toutes sous le coup d'une procédure. Toutefois, 11 mises en demeures ont été réalisées avec le concours d'un huissier de justice auprès des familles concernées. Ainsi, sur la Sarthe, 3 573 journées de présence indues déboutées sont comptabilisées, et 3 familles se sont maintenues plus d'un an soit 2 228 jours.

De ce fait, les personnes en situation indue déboutée s'établissent à 37% sur le CADA 72 alors que sur les 2 autres CADA, elles sont de 2% et 3% conformément aux attentes du cahier des charges.

Sur les 14 ménages déboutés représentant 52 personnes, il y a eu 64 OQTF (dont seulement 6 sur la Sarthe), 17 mises en demeure et 15 demandes de référés mesure utile faites.

► Animations & partenariats

Les 3 CADA ont continué le travail de partenariat soit par la signature de nouvelles conventions soit par l'organisation de temps d'animation qui permettent de renforcer les liens entre les résidents et les professionnels.

Ces temps ont différentes visées récréatives, éducatives et/ou pédagogiques. L'objectif étant d'inscrire les résidents dans le tissu associatif local.

Les animations proposées sur 2023 – CADA ALTHÉA Le Mans

La nouveauté pour 2023 réside dans la création d'un espace participatif pour les hébergés, avec la création d'une instance de représentation mise en place sous forme de petits déjeuners. Ces derniers se sont institués tout au long de l'année et ont été très apprécié des personnes accueillies. L'expression

libre lors de ces moments nous a naturellement conduit à créer une élection pour favoriser l'expression de toutes les personnes accueillies en dehors de ces moments qui restent des temps forts d'échanges.

Un atelier rénovation de chaises a également vu le jour au moment de la réflexion sur le changement de mobilier destiné à l'accueil du public sur le CADA 72.

Ainsi sur le CADA 72, les animations suivantes ont eu lieu :

Date	Types d'animation	Nombre de participants
18 Janvier	Galettes des rois	37 pers dont 11 adultes et 26 enfants
16 février	Fête des crêpes	29 pers dont 10 adultes et 19 enfants
02 Mars	Atelier accidents domestiques	8 femmes
18 avril	Chasse aux œufs + jeux	21 pers dont 7 adultes et 14 enfants
28 juin	Atelier Cuisine « Poulet Basquaise »	19 pers dont 8 adultes et 11 enfants
13 juillet	Plan d'eau de la Gemerie	16 pers dont 7 adultes et 9 enfants
20 Juillet	PAPEA	39 pers dont 15 adultes et 24 enfants
27 juillet	Sortie Piscine	11 pers dont 5 adultes et 6 enfants
10 août	Spectacle Soir d'été	11 pers dont 4 adultes et 7 enfants
25 août	Spaycific Zoo	10 pers dont 4 adultes et 6 enfants
3 novembre	Ludothèque	23 pers dont 8 adultes et 15 enfants
22 décembre	Fête de fin d'année	95 pers dont 35 adultes et 60 enfants

12 moments d'animation collective ont été menés par l'équipe du CADA 72 auxquels ont participé 319 personnes.

Ces temps d'activités ont eu lieu tout au long de l'année soldés en fin d'année par l'emblématique fête de fin d'année qui est toujours un moment très festif de partage et appréciés des professionnels et attendus des familles hébergées.

Galette des rois

Fête des crêpes

Fête de fin d'année

Atelier maquillage

Atelier cuisine « poulet basquaise »

Atelier réno chaise

Ludothèque

Sortie à Papéa

Les animations proposées sur 2023 – CADA ALTHÉA Alençon

Dates	Types d'animation
09/02/2023	Atelier galettes des rois
02/03/2023	Sortie théâtre – Spectacle « Ficelle »
15/03/2023	Atelier parents/enfants - Carnaval
04/05/2023	Visite – Musée le Mans
08/06/2023	Sortie Sillé-le Guillaume
27/07/2023	Parc d'attraction pour les familles - PAPEA
10/08/2023	Sortie mer
13/09/2023	Sortie résidents / équipe – Château de Versailles
12/12/2023	Fête de noël / Goûter + spectacle

Ces temps d'animation sont proposés à l'ensemble des résidents sur la base du volontariat. Une participation financière est demandée à tous les participants et est variable en fonction des ressources.

Groupe théâtre « Ficelle »

Sortie au musée du Mans

Atelier carnaval

Sortie Coco plage

Sortie à la mer

Spectacle de fin d'année

Les animations proposées sur 2023 – CADA ALTHÉA 14

Date	Types d'animation	Nombre de participants
11 juillet 2023	Pique-nique Colline aux oiseaux	25 personnes
19 octobre 2023	Frip Nip (vide dressing)	29 pers = 26 A + 3 enfants
3 novembre 2023	Halloween	24 personnes
20 décembre 2023	Fête de Noël	57 personnes

Ces temps d'animation sont proposés, gratuitement, à l'ensemble des résidents sur la base du volontariat.
Ce sont des moments conviviaux toujours riches d'échanges et de rencontres entre tous les résidents, favorisant ainsi la création de lien entre eux. De cette manière, l'isolement de certains peut être diminué grâce à ces évènements.
Les résidents sont toujours enthousiastes lorsque nous organisons des activités, ce qui nous donne envie d'augmenter le nombre de ces dernières et d'en créer des nouvelles.

Pique-nique

Halloween

Fête de Noël

■ Le Centre Provisoire d'Hébergement (CPH) :

L'association ALTHÉA a ouvert le 1er centre provisoire d'hébergement de l'Orne en avril 2022. Ce nouveau dispositif d'accueil, d'hébergement de d'accompagnement des réfugiés compte 32 places, réparties à Flers et Alençon. Les personnes accueillies en CPH doivent être bénéficiaires d'une protection internationale. Elles peuvent être admises dès la notification d'une décision favorable de l'OFPRA, de la Cour Nationale du droit d'asile ou du Conseil d'Etat.

Le CPH accueillera sur décision de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration pour une période de 9 mois. Après évaluation de la situation, cette période pourra être prolongée par période de 3 mois par l'OFII après réception d'un écrit circonstancié.

— Les missions du CPH

- Accompagnement à la santé : faciliter l'accès aux soins et au suivi psychologique, travail d'orientation et d'information, instruction/renouvellement demande de CSS, prévenir et accompagner les problématiques d'addiction, réaliser des actions de prévention et d'éducation à la santé.

- Intégration socio professionnelle : développer l'accès rapide à la formation linguistique, accompagner les BPI dans l'accès et le maintien de leurs droits sociaux, les aider à déterminer un projet pour favoriser l'accès à un emploi, une formation ou encore du bénévolat, assurer l'accompagnement à la scolarité et un soutien à la parentalité, inscrire les résidents dans leur environnement local, instruire les demandes RSA, diffuser de l'information, développer des partenariats avec les entreprises et les missions locales.

- Accès au logement : préparer les résidents à la sortie, instruire les demandes de logement post CPH, participer aux commissions SIAO, diffuser de l'information, développer des partenariats avec les bailleurs sociaux.

- L'accompagnement dans les démarches administratives et juridiques : Accompagnement des personnes dans l'obtention de leurs documents d'identité (titre de séjour, demande de titre de voyage, réunification familiale…)

— L'équipe du CPH

L'équipe est constituée de 5 salariés pour 3,3 ETP, soit 1 ETP pour 10 résidents. Il y a deux intervenants sociaux éducatifs, 1 intervenant socio-éducatif en charge de l'insertion, un technicien de maintenance (mutualisé avec le CADA ALTHÉA de Caen) et un temps de direction. L'équipe est rattachée au Directeur du CADA de l'Orne qui assure une multi-directions.

— L'activité CPH

► Typologie des personnes accueillies :

Nbre de personnes accueillies

Durant l'année 2023, nous avons accueilli 52 résidents au sein du CPH (22 à Flers et 30 à Alençon).

Au 31/12/2023, nous avions 34 résidents, il est important de souligner que l'établissement a été complet dès le mois d'octobre 2022 suite à une ouverture en avril 2022.

Provenance géographique (Département / région)

Les orientations au CPH sont prononcées par l'OFII 14 et elles sont régionales. Sur la période, une majorité de personnes issue du département de l'Orne a été orientée au sein de la structure (25 personnes), suivie du département du Calvados (18) et de la Manche (8).

Orientation selon les départements

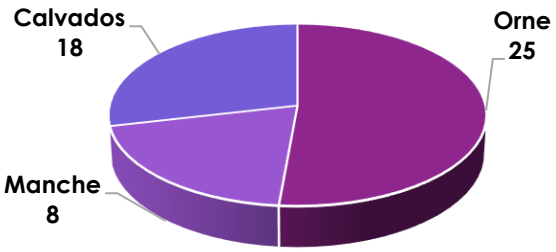

Répartition Hommes/Femmes

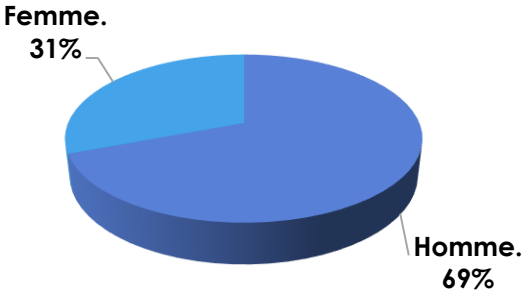

Nous avons accueilli une majorité d'hommes sur le CPH (36 hommes contre 16 femmes). Ce chiffre est à mettre en corrélation avec les places fléchées pour les personnes isolées « plus et moins de 25 ans » (public cible).

Répartition par tranche d'âge

Les personnes accueillies sur l'année 2023 se situent pour la majorité dans la tranche d'âge ≤ 18 ans (19 résidents y compris enfants), suivi des 26-60 ans (17 personnes) et les 18-25 ans (16 personnes).

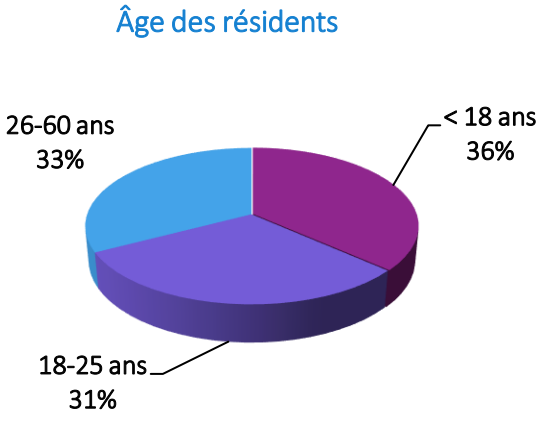

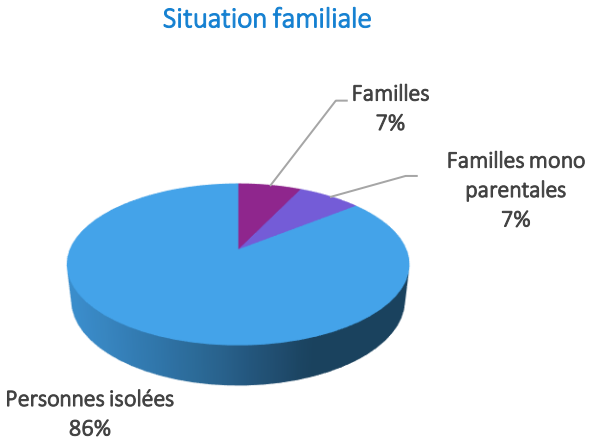

Sur la période 2023, nous avons hébergé 2 familles (couples avec enfants), 2 familles monoparentales et 24 personnes isolées.

Nationalités accueillies

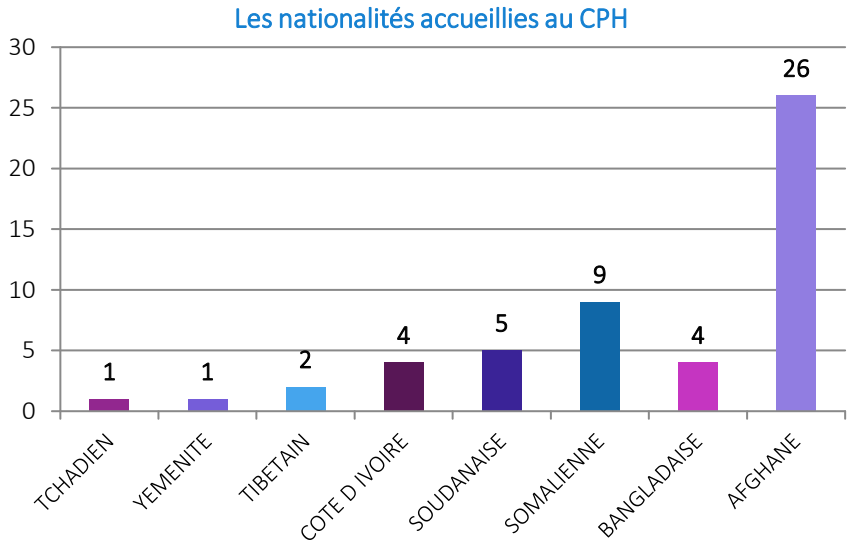

Sur l'année 2023, les 3 nationalités les plus représentées sont les suivantes : Afghane, Somalienne et Soudanaise. Avec une forte prédominance pour la nationalité Afghane qui représente 26 personnes et essentiellement des hommes isolés. La tendance était la même sur l'année 2022.

Revenus des résidents

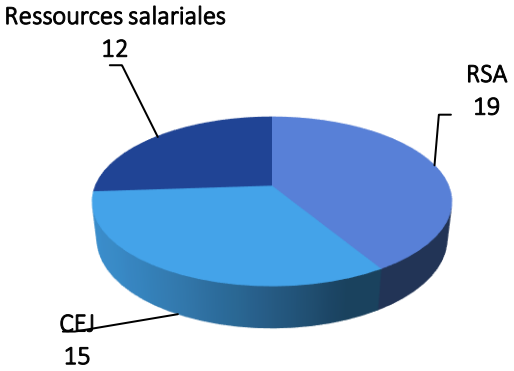

Statut socio professionnel

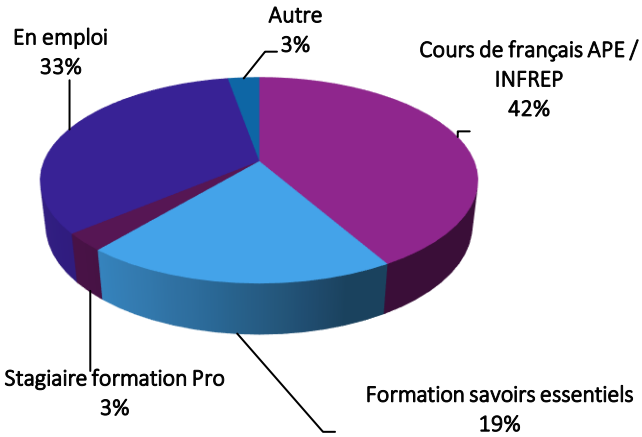

La majorité bénéficie du RSA pour les plus de 25 ans et des revenus du CEJ pour les moins de 25 ans. Sur la période, 12 personnes ont eu des ressources salariales. Nous notons une forte mobilisation du public dans les démarches d'insertion socioprofessionnelle. Une majorité est engagée dans un cursus linguistique ou de formation (savoirs essentiels, formation professionnelle…).

Nombre de personnes sous contrat

Sur la période, 19 résidents sont bénéficiaires du RSA et 15 sont couverts par un contrat d'engagement réciproque. Le CPH a signé une convention avec le Conseil départemental pour être référent RSA. Cette convention a pour objectif de définir les modalités d'intervention du CPH et du département dans le cadre de l'accompagnement social global lié à la mise en œuvre du RSA.

Type de structure qui oriente

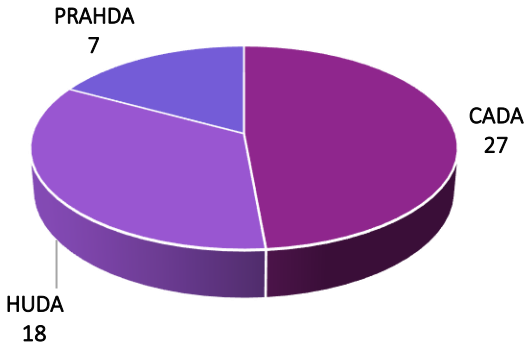

Les personnes orientées au CPH proviennent essentiellement des CADA (27 personnes), HUDA (18) et PRAHDA (7).

Motifs des orientations en CPH par ménage (santé, budgétaire, langue, …)

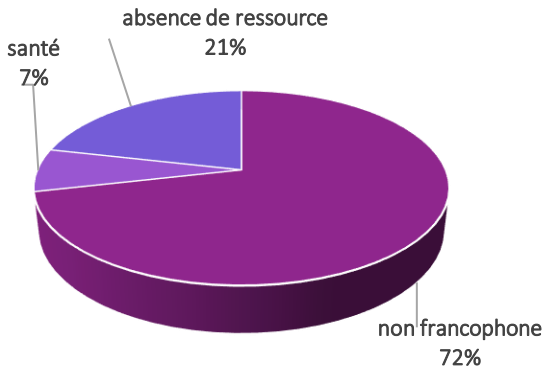

Le CPH constitue un hébergement temporaire pour les réfugiés les plus vulnérables et en besoin d'accompagnement renforcé. Les motifs de l'orientation sont la non maîtrise de la langue et l'absence de ressources, notamment pour les moins de 25 ans qui ne peuvent prétendre au RSA. Certaines personnes cumulent plusieurs freins.

► Evènements indésirables

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association ALTHÉA s'est dotée d'outils et de procédures qui lui permettent d'assurer un meilleur suivi des évènements indésirables (EI) et évènement indésirables graves (EIG) auxquels les équipes sont confrontés, afin d'y apporter les meilleures réponses. Les évènements indésirables graves sont systématiquement remontés à la direction générale de l'association et à la DDETSPP de l'Orne. En 2023, nous avons recensé 2 évènements indésirables graves au sein du CPH (2 agressions ayant entrainé un dépôt de plainte).

► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Nbre de résidents accueillis sur l'année

Sur l'année 2023, le CPH a accueilli 12 ménages.
Au 31/12/2023, le CPH comptabilisait 34 personnes. Le nombre de journées réalisées s'élève à 12240 avec un taux d'occupation de 106 %. La durée moyenne de séjour était de 9.8 mois avec un taux de rotation significatif à 46.88%.

Durée de séjour

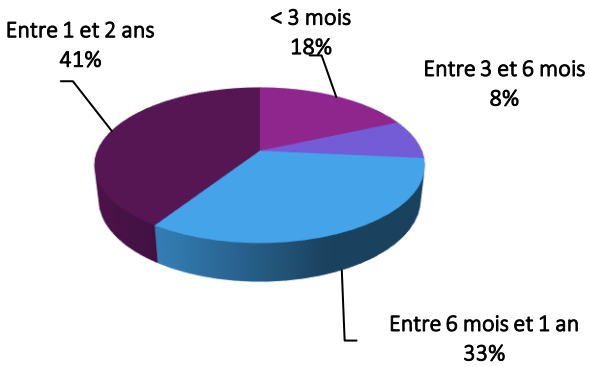

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

Nbre de résidents ayant trouvé une formation ou un emploi

Les résidents bénéficient pour la majorité de cours de français dans le cadre de la signature du Contrat d'intégration Républicaine (heures OFII). Le public accueilli se montre très volontaire et mobilisé dans ses démarches d'insertion socioprofessionnelle.

Concernant la formation : 2 résidents étaient en formation savoirs essentiels, 2 en formation AIP et 1 en formation agent magasinier à ADEN.

Concernant l'emploi, 8 personnes étaient en chantier d'insertion, 4 personnes travaillaient en intérim (SNV, vitra glass, Richemont), 1 personne travaillait dans le bâtiment.

Des périodes de mise en situation en milieu professionnel (PMSMP) ont été réalisées à SERVIAND, avec le garage speedy, et le magasin leader price sur des périodes de 2 semaines pour 3 personnes.

Nombre de résidents ayant trouvé un logement :

23 personnes vers le droit commun, 3 en Foyer Jeunes Travailleurs, 1 maison relai, 1 chez un tiers.

Nbre de visites de chantiers d'insertion :

- Visite de l'association AGIR
- Visite de l'association ATRE

Nbre de visites d'entreprise :

- Richesmonts
- SELVI

Nbre de forum :

- Forum de l'emploi à Flers
- Forum de l'emploi à Alençon.

Nbre d'atelier :

- Atelier mise en situation lors d'un entretien d'embauche. Une enveloppe a été dégagée pour pouvoir acheter des vêtements aux personnes participantes à cette action. La CIP a donc travaillé en lien avec LA REDINGOTE. 5 personnes se sont vues remettre à la fin de l'atelier une tenue (chemise et pantalon) pour pouvoir se présenter à leurs futurs entretiens. L'atelier s'est découpé en deux temps : information avec la présentation d'un Powerpoint puis mise en situation individuelle. Chaque professionnelle du CPH dite « recruteur » devait questionner la personne sur le travail, les motivations. L'atelier a reçu de bons retours et l'expérience sera renouvelée en 2024.

► Animation & partenariats

Depuis l'ouverture en avril 2022, l'équipe du CPH a multiplié les rencontres partenariales sur les territoires de Flers et d'Alençon pour présenter les missions de ce nouvel établissement.

Nous avons signé des conventions de partenariat avec plusieurs acteurs du département pour favoriser l'intégration des réfugiés :

- Le Conseil départemental/ Signature d'une convention RSA
- Plateforme Orne Emploi
- Plateforme Inclusion
- La CPAM
- AGIR la Redingote
- IRSA

L'équipe du CPH amène également les BPI à se familiariser avec le tissu local et les aident à s'approprier les infrastructures existantes.

Une mise en relation avec les centres sociaux d'Alençon et Flers ainsi que les MJC a été effectué. L'objectif étant de les amener à « *aller vers* » ces structures qui sont de réels vecteurs d'intégration.

Par ailleurs, des conventions de partenariat ont été signées avec la « *scène nationale 61* » et la salle de concert « *la luciole* » pour faciliter l'accès à la culture du public.

Enfin, nous avons également organisé sur la période différentes sorties : Afterwork, fête foraine, journée à la mer, parc animalier, théâtre, PAPEA, mini-golf, piquenique, fête de Noel, visite de la MJC de Flers de manière à mettre en relation le public et de partager des moments de convivialité.

Visites des entreprises RICHESMONTS et SELVI

Sortie par animalier / mini-golf

Atelier entretien d'embauche

■ L'accueil de Mineurs Non Accompagnés (MNA) :

Depuis février 2020, l'association ALTHÉA accueille des Mineurs Non Accompagnés, qui lui sont confiés par le service d'Aide Sociale à l'Enfance du Département de l'Orne.

Ainsi, 20 places d'hébergement et 20 places d'accueil de jour ont été créées pour accueillir ces jeunes mineurs de 16 à 18 ans au sein du site d'Alençon.

Cela permet à de jeunes Mineurs Non Accompagnés hébergés au sein d'ALTHÉA ou au sein d'autres dispositifs d'hébergement, de bénéficier d'un accompagnement sur mesure. L'équipe pluridisciplinaire qui les accompagne propose aussi bien un accompagnement individuel que collectif.

— Les missions du pôle MNA

- Accueil : L'intervenant social accueille, fait visiter, informe, conseille, installe et avise des règles de vie collective. La phase d'accueil comprend les formalités d'entrée et la vérification de l'accès aux droits.

- Accompagnement : aider les résidents à la constitution de dossiers administratifs d'accès à leurs droits (APL, affiliation à la sécurité sociale, obtention de titre de séjours…) et en fonction de leur situation à divers dispositifs d'aides financières complémentaires. Il s'agit aussi d'aider les résidents rencontrant des difficultés dans leurs démarches d'insertion, dans la gestion de leur vie quotidienne (entretien du logement, aide éducative budgétaire, suivi scolaire…) et d'exercer un suivi du parcours du jeune en fonction de sa situation et de ses objectifs. L'accompagnement vise l'autonomie et le départ dans un logement indépendant de droit commun. Il a pour but de développer les capacités à assumer financièrement un logement, à entretenir, à utiliser correctement son lieu d'habitation et à s'adapter à son environnement.

- Animation : la mise en place d'activités de loisirs permet aux résidents de se rencontrer, d'appréhender l'intérêt collectif et de créer des solidarités. Certains temps d'animation cherchent davantage à informer les résidents sur leurs droits et devoirs de locataires, sur les conduites à risques, sur les recommandations alimentaires… Le collectif est créateur de liens, il favorise l'intégration et la valorisation individuelle, dans le sens où la réciprocité entre résident permet que chaque jeune devienne une ressource pour les autres. Les actions collectives visent à rendre tout résident acteur de son parcours et à lui donner la possibilité de prendre des responsabilités : celles-ci concourant à l'insertion sociale.

— L'équipe MNA

L'équipe compte 9 salariés (8 ETP) : 3 intervenants socio-éducatifs (dont 1 Coordinateur), 1 animateur, 2 maîtresses de maison, 2 agents d'accueil et de veille et un temps de direction. L'équipe est rattachée au Directeur Habitat Jeunes de l'association.

— L'activité MNA

► Typologie des jeunes accueillis :

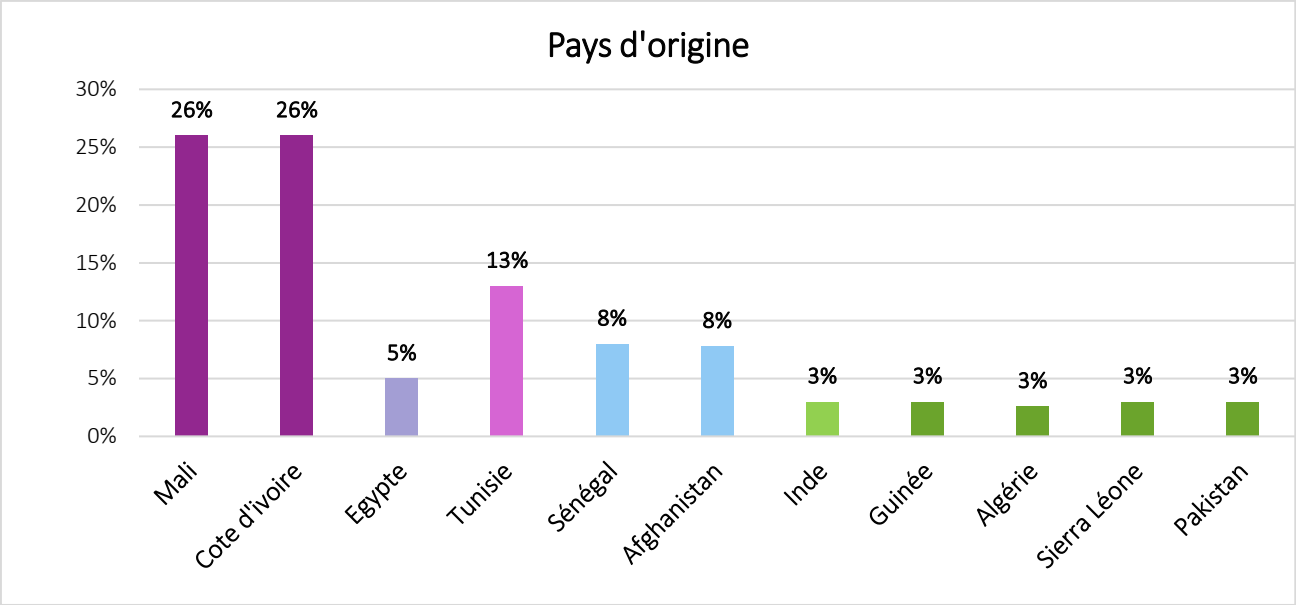

Les trois nationalités les plus représentées sont les mêmes qu'en 2022, à savoir très majoritairement des jeunes ivoiriens, maliens et tunisiens.

Répartition Homme/Femme

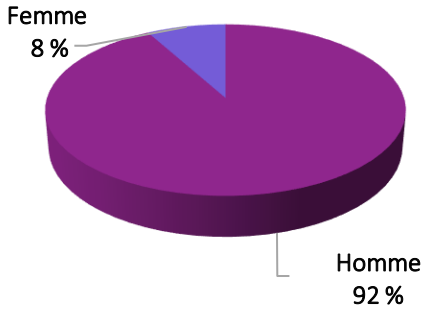

Comme les années précédentes les jeunes MNA accueillis sont très majoritairement des jeunes hommes.

Réglementairement nous ne pouvons pas accueillir de jeunes de moins de 16 ans dans nos Foyers Jeunes Travailleurs. Aussi, 70% des jeunes accueillis ont 16 ans. Ils sortent de nos dispositifs à leur majorité. 29% soit un tiers des jeunes sont âgés de 17,5 ans. Ce chiffre témoigne du temps limité que nous avons pour accompagner le jeune dans la construction de son projet socio-professionnel (démarches administratives, recherche de formations…).

Age des résidents 2023

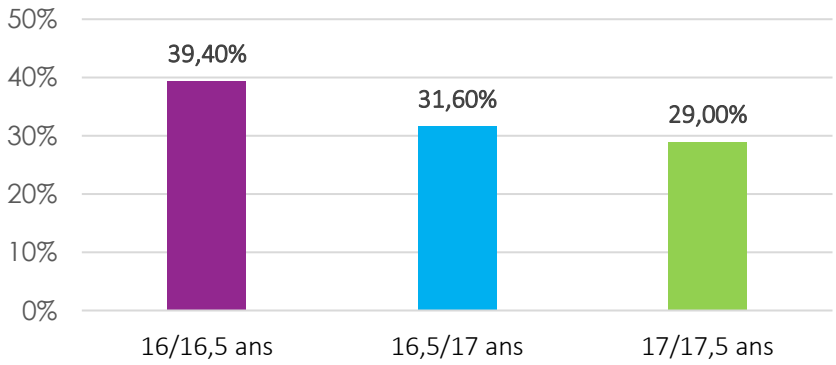

► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Nbre de jeunes accueillis sur l'année (HEB / AJ)

Au total sur l'année 2023, ce sont 102 jeunes qui ont été accueillis au sein du pôle Mineurs Non Accompagnés, répartis comme suit :

- 64 jeunes ont été accueillis sur les ateliers de l'accueil de jour.
- 38 ont été accueillis au sein du pôle hébergement MNA.

Durée moyenne de séjour (HEB / AJ)

Durée moyenne de séjour Hébergement : 13 mois
Durée moyenne de séjour Accueil de jour : 76 jours

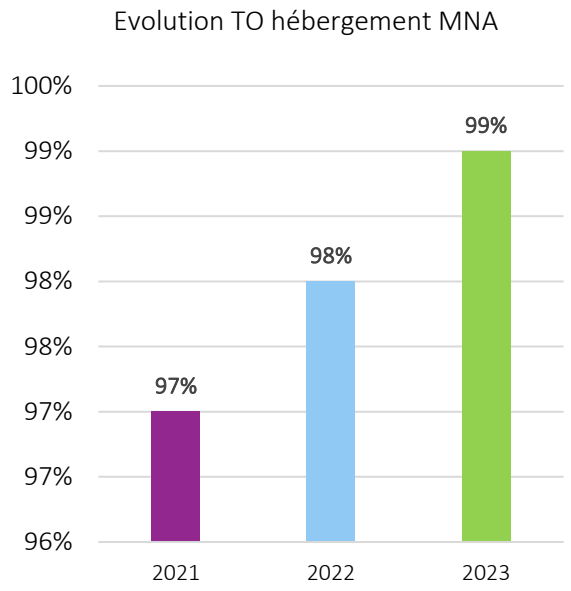

Le taux d'occupation hébergement n'a cessé de progresser sur la partie hébergement au cours des 3 dernières années.

Le taux d'occupation de l'accueil de jour a progressé entre 2021 et 2023 mais reste encore en-dessous des attendus (au moins 65%).

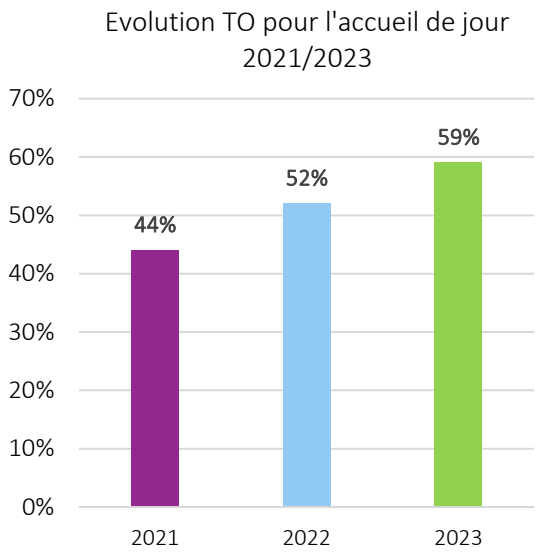

Taux de rotation Hébergement / Accueil de jour

Taux de rotation Accueil de Jour : 74 %
Taux de rotation Hébergement : 49 %

Le taux de rotation de l'accueil de jour est sans surprise très élevé. Même si le taux de rotation du dispositif d'hébergement MNA est moins élevé que celui observé sur d'autres dispositifs, il demeure important et génère une charge de travail supplémentaire.

► Evènements indésirables :

Dans le cadre de sa démarche qualité, l'association ALTHÉA s'est dotée d'outils et de procédures qui lui permettent d'assurer un meilleur suivi des évènements indésirables (EI) et évènement indésirables graves (EIG) auxquels les équipes sont confrontés, afin d'y apporter les meilleures réponses. Les évènements indésirables graves sont systématiquement remontés à la direction générale de l'association et au service d'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Conseil Départemental de l'Orne. En 2023, nous avons recensé 2 évènements indésirables concernant les Mineurs Non Accompagnés (vol et comportement inadapté).

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

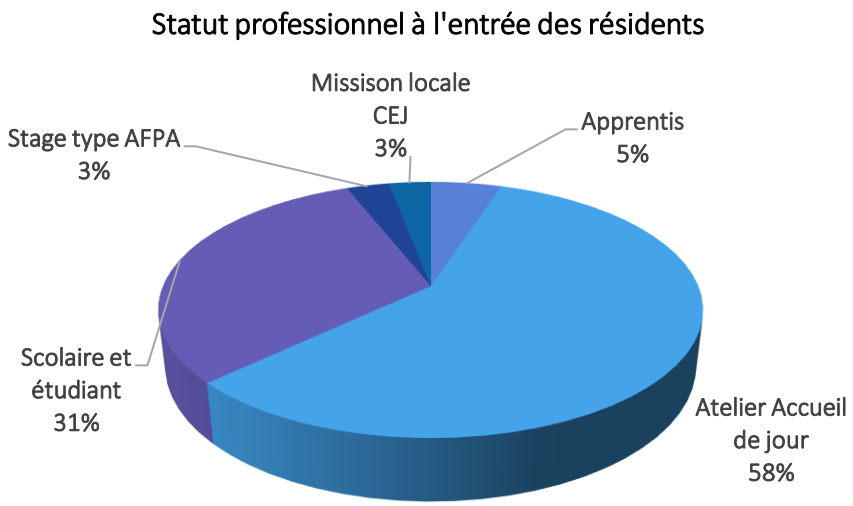

La grande majorité des jeunes qui nous sont orientés par l'ASE arrivent sans projet professionnel au sein de nos structures. 58% arrivent par le biais de l'accueil de jour et sont pour la plupart des primo arrivants pour lesquels il faut construire tout le projet, 31% sont inscrits dans une filière professionnelle (lycée, MFR ou CFA) et 6% sont sans emploi.

A la sortie de nos dispositifs, 53% bénéficient d'un apprentissage, 29% sont dans des filières d'enseignement professionnel ou général. Les 10 % restant sont accompagnés par la mission locale et bénéficie d'un Contrat d'Engagement Jeune. Ainsi, ils perçoivent une allocation, mais doivent en contrepartie suivre un nombre d'heures définis par semaine en effectuant des recherches d'emploi ou en participant à des ateliers animés par la Mission Locale ou par d'autres partenaires de l'insertion professionnelle.

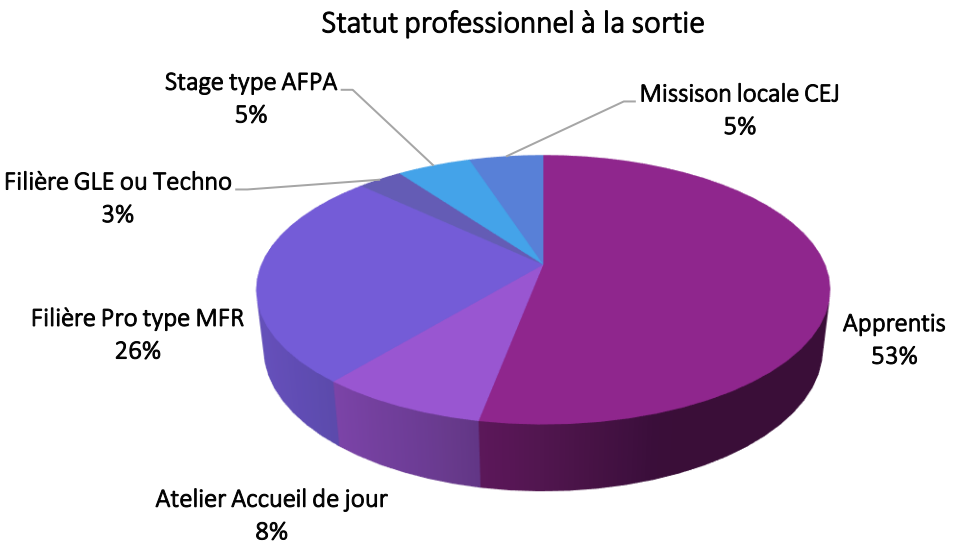

► Animation & partenariats

- Les acteurs locaux de l'insertion professionnelle : mission locale, centres de formation, Lycées professionnels, CIO.
- Les acteurs de la jeunesse : Maison des Adolescents, centres sociaux, Services de la ville d'Alençon, centres sociaux, Bureau Information Jeunesse.
- Les associations culturelles et sportives : zone 61, les clubs de Football, ludothèque…

Quelques animations réalisées cette année :

- Ateliers animés par Zone 61 (graff, parcours de rue…) ;
- 1 ciné-débats autour de la place de la femme ;
- Séances de code de la route ;
- Ateliers théâtre animés par un metteur en scène ;
- Discussions philo en collaboration avec l'UDAF et la Maison des Adolescents ;
- Sorties et temps récréatifs : parcs d'attraction, visite à Paris, sorties à la mer, canoë-kayak…

■ L'accueil des déplacés ukrainiens :

L'association ALTHÉA a participé à l'accueil et l'accompagnement des déplacés ukrainiens, en soutien de l'État, en mettant à disposition 5 places d'hébergement jusqu'au mois de **juin 2023.**

— Les missions du pôle déplacés ukrainiens

- Accueil : accueillir, informer, conseille et installer les personnes orientées par le DDETSPP de l'orne.
- Accompagnement à la santé : faciliter l'accès aux soins et au suivi psychologique, travail d'orientation et d'information.
- Intégration socio professionnelle : développer l'accès rapide à la formation linguistique, accompagner les déplacés ukrainiens dans l'accès et le maintien de leurs droits sociaux, les aider à déterminer un projet pour favoriser l'accès à un emploi, une formation ou encore du bénévolat, accompagner les déplacés ukrainiens dans leurs démarches administratives et juridiques, assurer l'accompagnement à la scolarité et un soutien à la parentalité, inscrire les résidents dans leur environnement local, développer des partenariats avec les entreprises, les missions locales.
- Accès au logement : aider les résidents à trouver un logement autonome, instruire les demandes de logement.

— L'équipe déplacés ukrainiens

L'équipe compte 1 intervenante socio-éducative en charge de l'insertion (0,20 ETP) Elle est rattachée au Directeur du CADA et du CPH de l'Orne qui assure une direction multisite.

— L'activité déplacés ukrainiens

► Typologie des personnes accueillies :

Composition familiale

3 personnes dont une femme seule âgée de 20 ans et une famille monoparentale dont mère et fils 39 et 13 ans.

► Taux d'occupation, durée moyenne de séjour et taux de rotation :

Nbre de résidents accueillis

2 personnes ont été orientée par COALIA en février 2023

Durée moyenne de séjour

La durée moyenne de séjour était de 5 mois.

Taux d'occupation

60% d'occupation

► Valeur ajoutée de l'accompagnement :

Nbre de résidents ayant trouvé une formation ou un emploi

2 personnes ont bénéficié d'une entrée en formation et 1 personne a trouvé un emploi.

Nombre des résidents ayant trouvé un logement

2 personnes ont trouvé un logement via LOGISSIA.

1 personne a trouvé un logement CROUS.

Résumé financier

Les résultats nets par activité :

En K€	
Habitat Jeunes	+ 158,1
CADA	+ 225,6
CPH	+ 94,0
MNA	+ 48,2
Déplacés Ukrainiens	- 1,1

Les résultats des activités sous contrôle ont progressé en 2023 alors que l'activité Habitat Jeunes, en gestion privée connait une diminution de son résultat depuis deux ans.

Les taux d'occupation des différentes résidences de l'activité Habitat Jeunes s'établissement comme suit :

Etablissement	Taux d'occupation 2023
FJT Lancrel	84,0%
FLT Moulins la Marche	45,5%
FJT Courtomer	22,7%
FJT La Ferté Macé	72,4%
Résidence Jeunes	90,2%
FJT Mortagne au Perche	88,5%
FJT Bellême	85,4%
FJT Falaise	99,3%
FJT Le Mêle sur Sarthe	58,0%
Taux global	**82,4%**

En corrélation avec la baisse du résultat de l'activité Habitat Jeunes, on note une nette diminution des taux d'occupation sur l'année 2023.

Le bilan actif :

Actif				
	Exercice 2023			Exercice 2022
	Montant brut	Amort. ou Prov	Montant net	Montant net
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets, licences	3 600	2 400	1 200	2 400
Immobilisations corporelles				
Terrains	11 811	0	11 811	11 811
Constructions	6 258 281	2 346 005	3 912 276	3 969 956
Inst. Tech, mat. et outillage industriels	189 292	176 642	12 650	21 988
Autres	1 139 286	1 025 255	114 032	158 833
Total	**7 598 671**	**3 547 902**	**4 050 769**	**4 162 588**
Immobilisations financières				
Prêts	0	0	0	0
Autres	41 768	0	41 768	42 610
Total	**41 768**	**0**	**41 768**	**42 610**
Total I	**7 644 039**	**3 550 302**	**4 093 737**	**4 207 598**
Créances				
Créances clients, usagers et cptes rattachés	41 059	10 925	30 134	33 751
Autres	788 138	725 098	63 040	113 943
Total	**829 197**	**736 023**	**93 174**	**147 694**
Divers				
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
Disponibilités	897 757	0	897 757	477 412
Charges constatées d'avance	38 318	0	38 318	23 073
Total	**936 075**	**0**	**936 075**	**500 485**
Total II	**1 765 272**	**736 023**	**1 029 249**	**648 179**
Total de l'actif (I + II)	**9 409 311**	**4 286 325**	**5 122 987**	**4 855 777**

Le bilan passif :

Passif		
	Exercice 2023	**Exercice 2022**
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise	131 765	131 765
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres réserves (activités sociales et médico-sociales)	1 911 038	1 934 809
Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée	*1 911 038*	*1 934 809*
Report à nouveau	-1 371 804	-823 061
Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée	*-2 157 405*	*-1 397 537*
Excédent ou déficit de l'exercice	524 857	-572 513
Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée	*366 711*	*-821 021*
Situation nette	**1 195 857**	**671 000**
Subventions d'investissement	1 126 428	1 220 030
Total I	**2 322 285**	**1 891 030**
Fonds dédiés	31 389	798
Total II	**31 389**	**798**
Provisions pour charges	176 627	182 436
Total III	**176 627**	**182 436**
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	1 051 300	1 191 051
Emprunts et dettes financières divers	100 773	90 900
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	312 416	306 127
Dettes fiscales et sociales	1 121 943	1 172 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	0	17 000
Autres dettes	1 885	3 907
Produits constatés d'avance	4 369	0
Total IV	**2 592 686**	**2 781 513**
Total du passif	**5 122 987**	**4 855 777**

■ Les évènements post clôture :

Le traitement de la dette intégré dans nos comptes 2021 et 2022 n'a pas encore été entériné par les autorités de tarification avec qui les discussions se poursuivent.

GLOSSAIRE

A

AJ : Accueil de Jour
ALT : Allocation Logement Temporaire
ARS : Agence Régionale de Santé

B

BPI : Bénéficiaire de la Protection Internationale

C

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile
CAF : Caisse d'Allocations Familiales
CEJ : Contrat d'Engagement Jeune
CMU : Complémentaire Santé Solidaire
CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CNDA : Court Nationale des Demandeurs d'Asile
CPH : Centre Provisoire d'Hébergement
CSS : Complémentaire Santé Solidaire

D

DDETS : Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités
DDETSPP : Direction Départementale de l'Emploi du Travail et des Solidarités et de la Protection des Populations

E

EI : Evènement indésirable
EIG : Evènement indésirable Grave
ETP : Equivalent Temps Plein

F

FDE : Foyer De l'Enfance
FONJEP : Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Education Populaire
FSL : Fonds de Solidarité pour le Logement

H

HUDA : Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile

M

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées
MECS : Maison d'Enfants à Caractère Social
MJC : Maison des Jeunes et de la Culture
MNA : Mineur Non Accompagné

O

OFII : Office Français de l'Immigration et de l'Intégration
OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

P

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse
PRAHDA : Programme Régional d'Accueil et d'Hébergement des Demandeurs d'Asile

R

RSA : Revenu de Solidarité Active

S

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

U

UNHAJ : Union Nationale Habitat Jeunes
URHAJ : Union Régionale Habitat Jeunes